www. ccdordogne-bessede.fr

16 avenue de la gare
24220 Saint-Cyprien
Tél : 05 53 28 66 00
contact@ccvdfb.fr

Communauté de Communes
Vallée Dordogne Forêt Bessède

Allas-les-Mines, Berbiguières, Castels et Bezenac, Carves, Cladech, Coux et Bigaroque-Mouzens, Doissat, Grives, Larzac, Marnac, Meyrals, Monplaisant, Pays de Belvès, Sagelat, Saint-Cyprien, Sainte-Foy-De-Belvès, Saint-Germain de Belvès, Saint-Pardoux-et-Vielvic, Salles-De-Belvès, Siorac-en-Périgord.

LES ACTIONS de votre communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Communauté de communes
Vallée Dordogne Forêt Bessède

TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE VALLEE DORDOGNE FORET BESSEDE

20 communes dont 3 communes nouvelles

ALLAS LES MINES

BERBIGUIERES

CASTELS
et BEZENAC

CARVES

CLADECH

COUX et BIGAROQUE
MOUZENS

DOISSAT

GRIVES

LARZAC

MARNAC

MEYRALS

MONPLAISANT

PAYS DE BELVES

SAGELAT

SAINT-CYPRIEN

STE FOY de BELVES

ST-GERMAIN DE BELVES

ST-PARDOUX ET VIELVIC

SALLES DE BELVES

SIORAC EN PERIGORD

TABLE DES MATIÈRES- P1

TERRITOIRE & GOUVERNANCE

Périmètre géographique 2
Chiffres clés du territoire 6
Gouvernance et compétences 7-8
Commissions 7

ACTIVITÉS DES SERVICES

PÔLE RESSOURCES 10
Ressources humaines 11
Les filières de la CCVDFB 11
Mouvements des agents 11
Avancements 12
Budget et rémunération 12
La formation 12
Entretiens professionnels 12

SERVICES ADMINISTRATIF & FINANCIER ... 13
Missions du service 13
Comptes administratifs 14
Investissements réalisés 15
Budget annexe Assainissement Collectif 16
Budget annexe Assainissement Non Collectif 17

MARCHES PUBLICS 18

PÔLE AFFAIRES SCOLAIRES & PERISCOLAIRES 19
Informations générales 19
Agents scolaires 17
Classes et mouvements de postes..... 20
Restaurants scolaires 21
Budget 2022 22

PÔLE ENFANCE JEUNESSE 23
Fonctionnement général 23-24
Subventions & participation de la communauté de communes ... 25
Contrat Enfance Jeunesse 26
Convention Territoriale Globale 26-27

TABLE DES MATIÈRES-P2

PÔLE TECHNIQUE 28
Fonctionnement 28
Entretien de la voirie 29-30
Entretien des bâtiments 31-33
Les espaces verts 34
Aire d'accueil des gens du voyage 35
SPANC 36
SPAC 37-38

PÔLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 44
Zones d'Activités Economiques 44
Actions communautaires 45-48
Politiques territoriales 48-53
Habitat 54-56
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) 57
Schéma de cohérence territoriale..... 57
Velo route 57

ESPACES FRANCE SERVICES 39
En chiffres 39
Journées d'informations et ateliers 40
Permanences 40
Nouvelles missions 41

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE 42
Rôle & fonctionnement 42
Temps forts de 2022 43

LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE..... 58-62

TAXE DE SEJOUR..... 62-63

Chiffres clés
de la communauté de communes

20 Communes dont 2 classées
(Pays de Belvès Plus beaux Village de France; Saint-Cyprien : Petite Cité de caractère.)

3 Bureaux d'informations touristiques

85 Agents CDC
40 Agents CIAS

5 ZAE
1 Village d'artisans

7 Ecoles
6 Cuisines

11 stations d'épuration
22 postes de relevage

3 Accueils de loisirs
2 Crèches
1 Ludothèque
1 Club ados

265 km de voirie communautaire
302 km de chemins de randonnées

2 Espaces France Services

26 bâtiments entretenus par la CDC

1 Centre Intercommunal d'Action Sociale

1 Aire d'accueil des gens du voyage

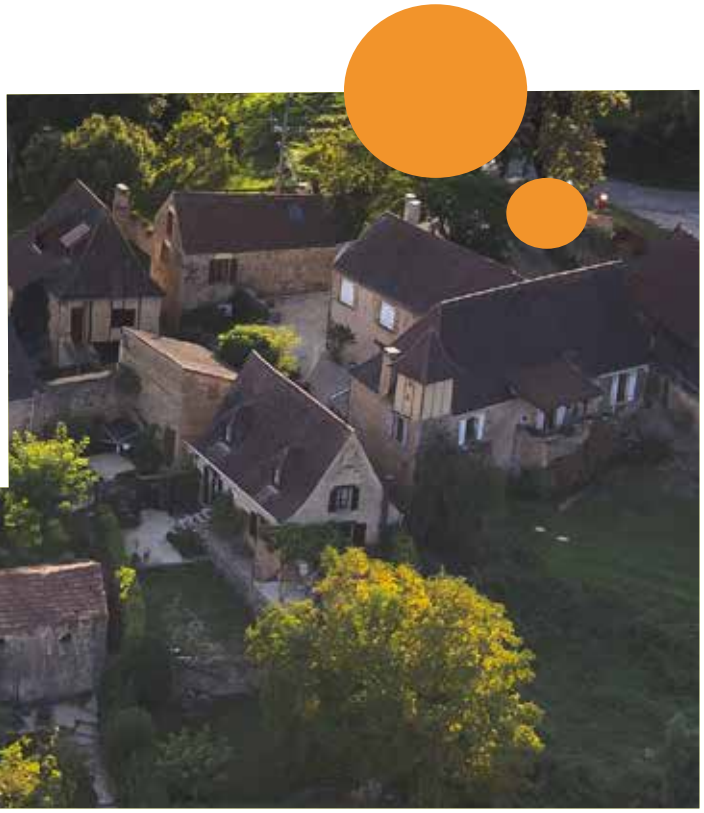

Gouvernance

Le bureau communautaire

PRÉSIDENT : Serge ORHAND

1er Vice - Président — Aire des Gens du voyage - Bâtiments — Christian SIX

2è Vice - Président — Finances et administration générale — Jean Jacques PETIT

3è Vice - Président — Développement économique — Jacques MIGNIOT

4è Vice - Président — PLUI - Tourisme et Communication — Christian LEOTHIER

5è Vice - Président — Développement durable — Jean-Bernard LALUE

6è Vice - Président — Enfance- CIAS - Espaces France Services — Maryse DURAND

7è Vice - Président — Mobilité — Joël LE CORRE

Conseillers délégués :

Affaires scolaires :
Didier ROQUES

Développement économique :
Sébastien FONGAUFFIER

Plan Local Urbanisme Intercommunal :
Henri BOUCHARD

Compétences

Par arrêté préfectoral en date du 22 mars 2018, la CCVDFB exerce les compétences suivantes au 1er janvier 2020 :

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
Plan Local Urbanisme Intercommunal
Plan Climat Air Energie
Amenagement numérique
Petites Villes de Demain
Projet de Territoire

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et TOURISTIQUE
Zone d'Activités Economiques
Action Collective de Proximité
Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises
Territoire d'Industrie
Transmission et installation d'exploitation
Tourisme en gestion déléguée à l'EPIC Périgord Noir Vallée Dordogne

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil de Siorac en Périgord

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS / GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES / ENERGIES
Compétences en gestion déléguées à des syndicats compétents et dédiés à ces opérations. (SDE24, SMD3, SITCOM, SMETAP)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT
Service technique
Service d'assainissement collectif et non collectif

POLITIQUE DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE
Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
Périgord Noir Renov

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE / CONSTRUCTION, ENTRETIEN, FONCTIONNEMENT D'INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES
Service technique

ACTION SOCIALE
Espaces France Services
Centre intercommunal d'Action Sociale

Siègent également au bureau communautaire, les maires de toutes les communes du territoire.

11
COMMISSIONS THEMATIQUES

Destinées à améliorer le fonctionnement du conseil communautaire dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles émettent un avis et formulent des propositions.

ACTIONS SOCIALES
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
ASSAINISSEMENT
COMMUNICATION
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ENFANCE
FINANCES
PATRIMOINE
SCOLAIRE
TOURISME
VOIRIE

Les commissions peuvent se réunir plusieurs fois dans l'année.

Commission d'appel d'offres

Lors de l'installation de la nouvelle équipe communautaire en juillet 2020, une commission d'appel d'offres a été constituée.

Cette commission est présidée par le président de la communauté de communes.

Membres titulaires :
H. BOUCHARD, G. DEJONGHE, J. LE CORRE, JJ PETIT, C. SIX.
Les suppléants : JP ANDRE, D. BRAULT, M. CHAUMEL, Y. LOMBART, R. VUADEL.

Les conseillers communautaires représentent la CCVDFB et participent aux travaux des syndicats

Syndicats et organismes :

SMD3, SICTOM Périgord Noir, SDE 24, Syndicat Mixte Périgord Numérique, Pays du Périgord Noir, le Syndicat Mixte du SCoT, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi, l'Epic Périgord Noir Vallée Dordogne, le SMAVLOT, SMETAP, la CAB, le Pôle International de la Préhistoire, CNAS (Comité National d'Action Sociale).

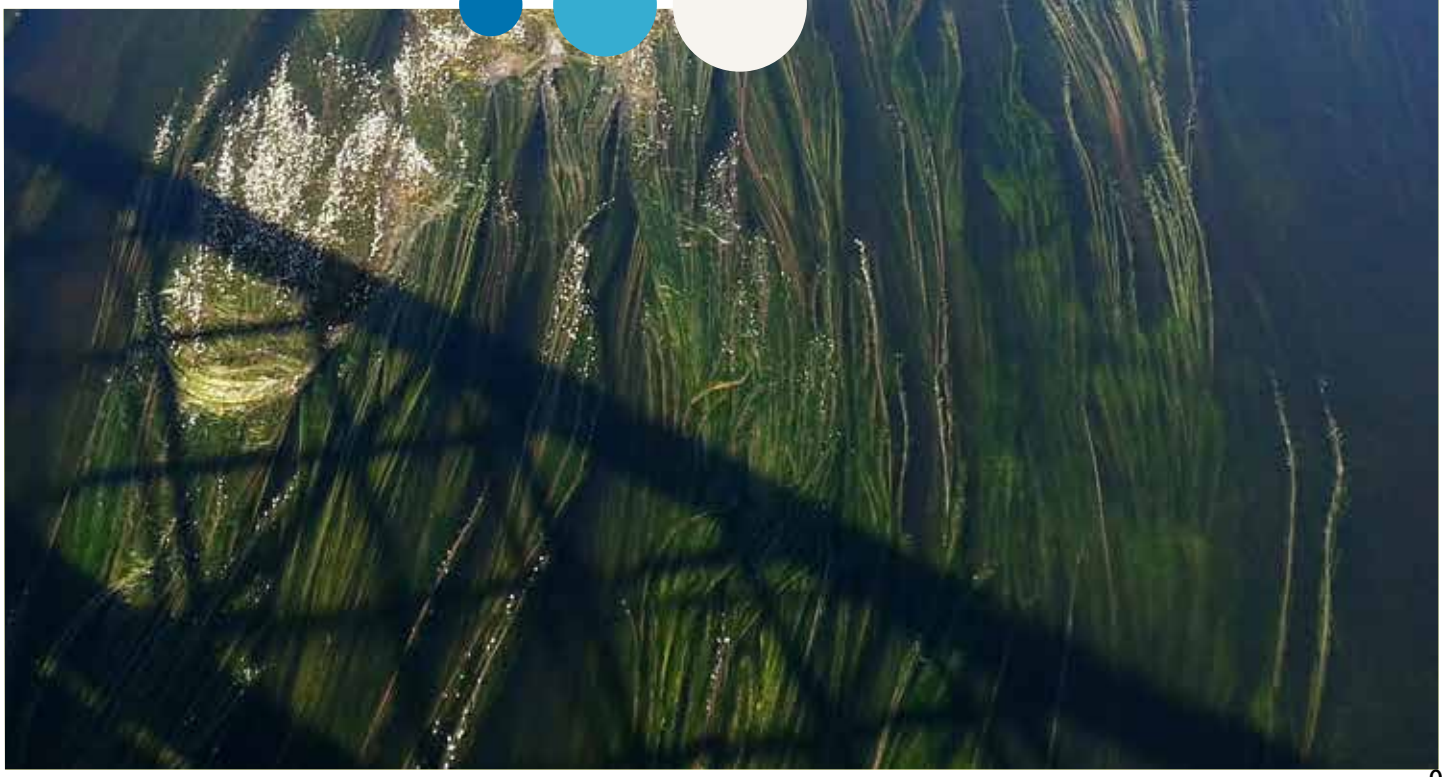

Activités des services

Les services sont organisés en 6 pôles
supervisés par la Directrice Générale des Services.

PÔLE RESSOURCES

Responsable
Ressources humaines

Ressources humaines

1 co-coordinatrice RH

1 agent d'entretien

Responsable
Administratif et financier

Accueil / Secrétariat

1 assistante administrative / accueil

Comptabilité / Finances

1 assistante de gestion financière

Responsable
Developpement territorial

Commande publique / Plan Local Urbanisme Intercommunal

Projets Petites Villes de Demain

Manager de commerces

2 chargés de missions

Ressources humaines

EFFECTIFS AU 31/12/2022

	Moyenne annuelle
Nb total agents	85
Nb de fonctionnaires	43
Nb de contractuels	42

Soit :

- 50,5% des emplois occupés par des fonctionnaires (44 % en 2021)
- 49,41% des emplois occupés par des agents contractuels (56 % en 2021)

Sur les 42 agents contractuels :

- 9 agents sont en CDI soit 21% (18% en 2021)

En 2022:

la CCVDFB a bénéficié des mises à disposition suivantes :

- 6 animateurs/directeurs mis à disposition par l'association Enfants des Deux Rivières pour l'encadrement des accueils périscolaires (1.26 ETP).
- 1 coordinatrice et 1 assistante mises à disposition par l'association Enfants des Deux Rivières pour la gestion du pôle enfance de la CCVDFB.

La communauté de communes a mis à disposition :

1 agent des écoles pour l'entretien de la mairie de Monplaisant (94h annuel).

1 agent des écoles pour la régie de la piscine de la commune de Belvés (280h).

2 agents des écoles pour l'animation des accueils de loisirs de l'association Enfants des 2 rivières pendant les petites et grandes vacances (254h).

13 agents des services techniques (8 en 2021) mis à disposition des communes membres (2115 heures contre 1611 heures en 2021).

Les filières de la CCVDFB

Administrative, technique, médico-sociale, animation.

Filière	Nb d'agents titulaires	Nb d'agents contractuels
Administrative	14,11%	10,58 %
Technique	31,76 %	34,11 %
Médico social	3,52 %	2,35 %

Répartition des agents par catégorie :
- 1 ,17 % catégorie A
- 10,58 % catégorie B
- 88,23 % catégorie C

Mouvements des agents

3 départs en retraite,
3 mises en disponibilité (agents titulaires)

Temps de travail

- 65% des fonctionnaires travaillent à temps partiel (57% en 2021).

Ce pourcentage s'explique par la compétence scolaire qui emploie une majorité d'agents sur des emplois à temps non complet (restauration, surveillance cantine, entretien).

- 29 % des agents contractuels travaillent à temps complet (33% en 2021).

Les travailleurs en situation de handicap

Aucun agent n'est en situation d'inaptitude et de reclassement.

- 5 agents de catégorie C disposent d'une RQTH (reconnaissance de travailleur handicapé).

2022: Avancement

6 agents ont bénéficié d'avancements de grade

Budget et rémunération

Les charges de personnel :

2 609 158 € contre 2 324 945€ € en 2021 soit une augmentation de 12% de dépenses brutes, 8,5 % de dépenses nettes.

Conditions de travail, hygiène et sécurité

L'assistant de prévention de la collectivité est l'acteur de proximité en matière de prévention et de sécurité au travail.

Ses missions : Prévenir les dangers, participer à l'élaboration de l'évaluation des risques professionnels, améliorer les conditions de travail...

La formation

101 jours de formation en 2022, contre 176 en 2021.

Les formations ont été délivrées par le CNFPT, UDCCAS, l'ATD, et l'ABSKILL.

Réunions statutaires

5 réunions du comité technique et 2 réunions du CHSCT

Sujets traités en-dehors des modifications apportées au tableau des effectifs :

Présentation plan de formation, mise en place d'une charte pour le télétravail, bilan d'utilisation des prestations sociales par les agents, mise à jour des grades pour les ratios d'avancements, bilans annuels.

La CCVDFB participe à la protection sociale des agents :

55 agents bénéficient de la complémentaire santé et de la prévoyance maintien de salaire .

46 agents bénéficient du supplément familial de traitement

La parité homme/femme :
La CCVDFB compte 62 femmes (72%) et 24 hommes (28%).

Entretiens professionnels

80 agents reçus en entretiens professionnels (71 en 2021).

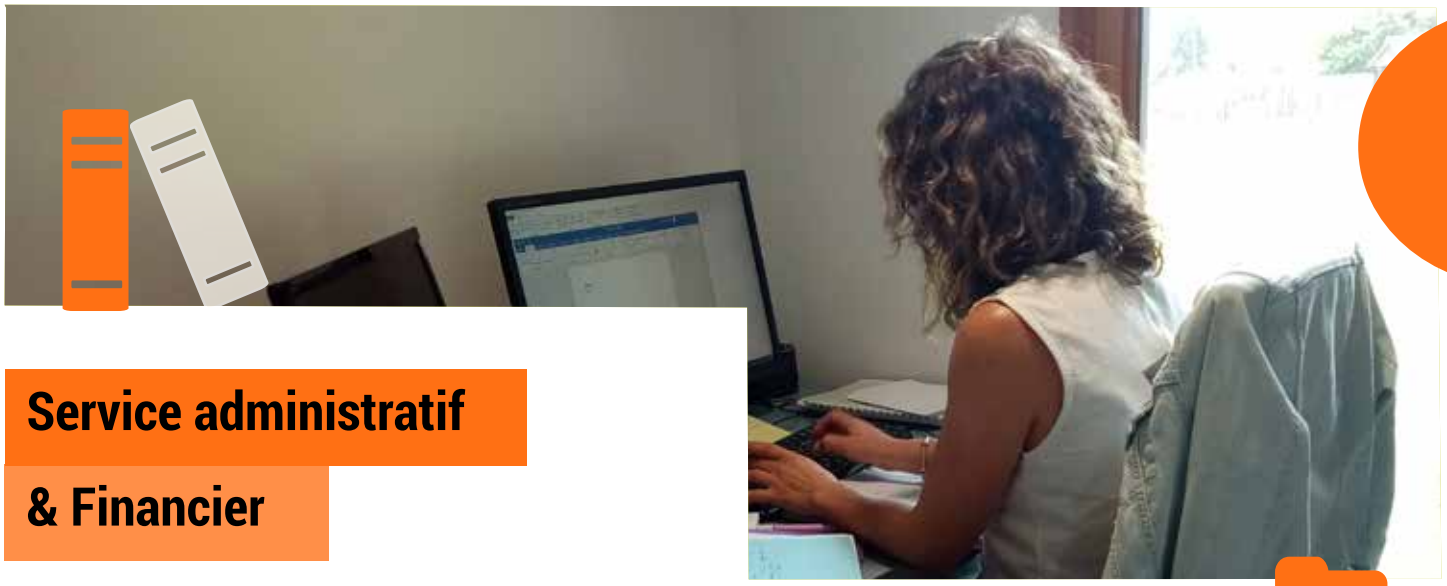

Service administratif & Financier

Missions

Finances /Comptabilité

→ Préparation et suivi de l'exécution budgétaire des 9 budgets de la communauté de communes :

Le budget principal et ses 8 budgets annexes : assainissement collectif, assainissement non collectif, ZAE La Tuillière (St Pardoux et Vielvic), ZAE La Croix Blanche (Meyrals), ZAE Le Recolat (Saint-Cyprien), ZAE Monplaisant, ZAE La Brunie (Coux et Bigaroque-Mouzens) et Prestation de services voirie.

→ Facturation :

des cantines scolaires, du périscolaire (garderies), du transport scolaire (trajet navette entre maternelle et primaire Siorac en Périgord / Le Coux et Bigaroque – Mouzens).

→ Gestion de subventions d'investissement :

pour cofinancer les projets : dossiers de demandes et suivi des versements jusqu'à l'encaissement.

→ Gestion et suivi des emprunts, des lignes de trésorerie et du compte au Trésor public.

→ Exécution financière des marchés publics.

→ Suivi de l'inventaire et des conventions ayant une incidence financière.

→ Relations avec le Trésor public, les fournisseurs, les usagers et les partenaires de la collectivité dont les associations.

Pour plus d'efficacité :

- La chaîne comptable est entièrement dématérialisée :

  Réception des factures depuis Choruspro, signature électronique et transmission des flux pour le règlement des factures et la perception des recettes au Comptable du Trésor public.

- La collectivité adhère au service Payfip pour le paiement en ligne.

- Les services financier et ressources humaines de la Communauté de communes sont mutualisés au bénéfice du Centre Intercommunal d'Action Social :

  Concrètement les services de la Communauté de communes préparent et exécutent les 2 budgets du CIAS, la paie et la facturation des prestations de services aux usagers.

Accueil /Suivi administratif

Un agent assure l'accueil physique et téléphonique de la communauté de communes et la prise en charge :

- des dossiers d'inscriptions scolaires, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), de la taxe de séjour, des assurances, de la partie administrative des réunions du conseil communautaire et des commissions (convocations, transmission des actes au contrôle de légalité),
- de la réservation des salles de sports,
- de la gestion du RGPD (règlement général sur la protection des données).
- de la gestion du courrier

Le service financier en chiffres

En 2022, 3 273 mandats (paiements) et 6 577 titres de recette saisis (dont 2 583 mandats et 6 096 titres sur le budget principal).

Volume financier total exécuté en 2022, tous budgets confondus :
12 284 183,54 €

Subventions des partenaires

En 2022, la Communauté de communes a perçu **512 669,13 €** de subventions des partenaires institutionnels pour la réalisation de travaux d'investissements.

Comptes adminstratifs

Bilan financier de 2022 (compte administratif) du budget principal :

REALISATIONS DE L'EXERCICE	Dépenses €	Recettes €	Solde exécution €
Section de fonctionnement	6 777 063,75	6 905 920,17	128 856,42
Section d'investissement	1 769 489,42	1 823 314,39	53 824,97
TOTAL	**8 546 553,17**	**8 729 234,56**	**182 681,39**
REPORTS	Dépenses €	Recettes €	Solde exécution €
Section de fonctionnement	0	379 386,86	/
Section d'investissement	789 619,25	0	/
TOTAL REALISATIONS + REPORTS	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	6 777 063,75	7 285 307,03	508 243,28
Section d'investissement	2 559 108,67	1 823 314,39	-735 794,28
RESTES A REALISER	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	0	0	/
Section d'investissement	537 755,21	830 348,69	292 593,48
RESULTATS TOTAUX	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	6 777 063.75	7 285 307.03	508 243.28
Section d'investissement	3 096 863.88	2 653 663.08	-443 200.80
TOTAL	**9 873 927.63**	**9 938 970.11**	**65 042.48**

Investissements
réalisés CA 2022

VOIRIE	Travaux sur les voies communautaires	659 277 €
CRECHE ST CYPRIEN	Travaux d'agrandissement	341 932 €
AIRE DES GENS DU VOYAGE	Travaux de revêtement	160 598 €
EQUIPEMENT ECOLES	Acquisition matériel informatique, autres équipements, travaux écoles	48 955 €
SYNDICAT NUMERIQUE	Développement fibre numérique	52 253 €
REHABILITATION DE L'ECOLE DE PAYS DE BELVES	Fin des travaux	31 448 €
REHABILITATION DE LA TOUR DE L'ARCHEVECHE	Travaux de déblaiement pour l'aménagement du futur office de tourisme	24 828 €
OPAH	Opération programmée de l'amélioration de l'habitat	55 620 €

Travaux de voirie

Aire des gens du voyage Siorac en Périgord

Crèche Saint-Cyprien

Budget annexe **Assainissement Collectif** 2022 en €

REALISATIONS DE L'EXERCICE	Dépenses €	Recettes €	Solde exécution €
Section de fonctionnement	620 050.56	805 979.82	185 929.26
Section d'investissement	1 392 943.98	1 360 663.94	-32 280.04
TOTAL	2 012 994.54	2 166 643.76	153 649.22
REPORTS	Dépenses €	Recettes €	Solde exécution €
Section de fonctionnement	0	230 889.75	/
Section d'investissement	0	130 673.09	/
TOTAL REALISATIONS + REPORTS	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	620 050.56	1 036 869.57	416 819.01
Section d'investissement	1 392 943.98	1 491 337.03	98 393.05
RESTES A REALISER	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	0	0	/
Section d'investissement	1 435 777.94	901 224.80	-534 553.14
RESULTATS TOTAUX	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	620 050.56	1 036 869.57	416 819.01
Section d'investissement	2 828 721.92	2 392 561.83	-436 160.09
TOTAL	3 448 772.48	3 429 431.40	-19 341.08

Budget annexe **Assainissement non collectif** 2022 en €

REALISATIONS DE L'EXERCICE	Dépenses €	Recettes €	Solde exécution €
Section de fonctionnement	96 519,86	89 831,61	-6 688,25
Section d'investissement	16 337,01	9 810,47	-6 526,54
TOTAL	**112 856,87**	**99 642,08**	**-13 214,79**
REPORTS	Dépenses €	Recettes €	Solde exécution €
Section de fonctionnement	0	37 905,45	/
Section d'investissement	0	11 948,63	/
TOTAL REALISATIONS + REPORTS	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	96 519,86	127 737,06	31 217,20
Section d'investissement	16 337,01	21 759,10	5 422,09
RESTES A REALISER	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	0	0	/
Section d'investissement	0	0	/
RESULTATS TOTAUX	Dépenses €	Recettes €	Solde d'exécution €
Section de fonctionnement	96 519,86	127 737,06	31 217,20
Section d'investissement	16 337,01	21 759,10	5 422,09
TOTAL	**112 856,87**	**149 496,16**	**36 639,29**

Marchés publics 2022

- 5 commissions de marchés
- 5 conventions de groupement de commandes activées
- 14 marchés passés par la communauté de communes, dont 4 concernent également une part communale
- 1 marché passé pour le compte de VDFB par la commune de Siorac-en-Périgord
- 3 marchés de services traités par la CAO (>seuils européens)
- 2 accords-cadres (fauchage 2022, études diagnostiques EU-EP)

Volume financier traité : 1 960 903 euros HT
1 500 554 euros HT pour VDFB
460 349 euros HT pour les communes

- Marchés de services : 745 219 euros HT (47% concerne le SPAC)
- Marchés de travaux : 1 215 684 euros HT (100% concerne le SPAC)

En 2022, pour alléger ou accélérer l'administration des commisssions marchés, certains sujets ou faibles montants ont été traités par décisions du Président (dans le cadre de ses délégations, puis communiquées en conseil).

- 10 décisions du Président relatives à la commande publique en 2022
- 1 infructuosité
- 1 modification des relations contractuelles
- 1 attribution (accord-cadre Fauchage 2022)
- 1 prolongation de délai d'exécution
- 6 modifications des montants initiaux
- 8 432 euros HT de plus-values diverses
- 8 736 euros HT de moins-values (aire d'accueil de Siorac)

Faits marquants l'année :

- Viabilisation d'un écoquartier *(Siorac en Périgord)* 406 173 € HT dont 93 106 € HT pour VDFB
- Construction d'un réseau d'assainissement et d'une STEP *(Coux et Bigaroque-Mouzens)* 352 381 € HT
- Assurance Risques statutaires du personnel 281 579 € (sur 4 ans)
- Extension du réseau d'assainissement *(Monplaisant)* 262 599 € HT
- Etudes diagnostiques EU-EP sur 3 communes 243 533 € HT
- Extension du réseau EU-EP-AEP *(Castels-et-Bézenac)* 117 941 € HT

Les missions du service s'étendent à l'exécution et au suivi comptable des marchés passés.

STEP Coux et Bigaroque-Mouzens

Pôle des Affaires Scolaires et Périscolaires

Personnel :

1 Responsable
10 ATSEM
6 Cuisiniers
21 agents polyvalents (entretien et restauration)
13 agents de restauration

7 écoles
7 restaurants
6 cuisines
515 enfants
50 agents
1 316 872 € de budget

Situation géographique

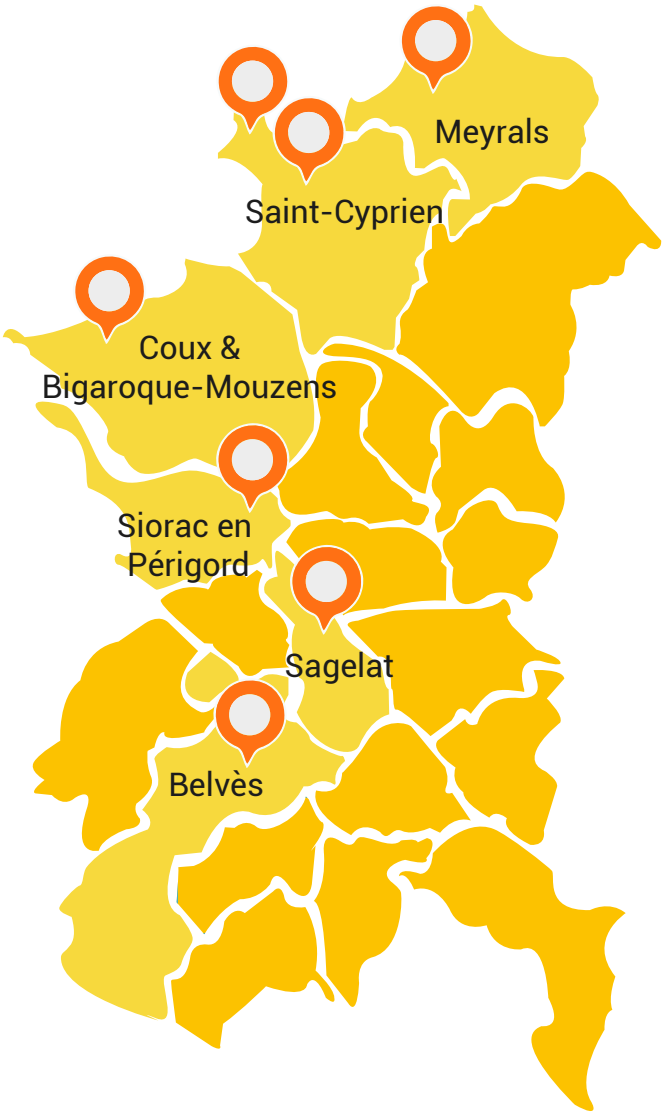

La Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède assume la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

515 enfants pour l'année scolaire **2021/2022**.

1 316 872 € **de budget de fonctionnement**

129 917 € : Alimentation

42 575 € : Combustibles

29 824 € : Electricité

9 916.36 € : Eau et assainissement

33 236 € : Fournitures scolaires

17 080 € : Produits d'entretien

80 404 € **de budget d'investissement**

pour améliorer l'équipement des écoles, assurer l'entretien des bâtiments, acheter du matériel informatique…

Charge nette/ enfant / année :

1804 € / enfant pour 2021/2022
1632 € / enfant pour 2020/2021

Agents scolaires

Affectation des agents 2022

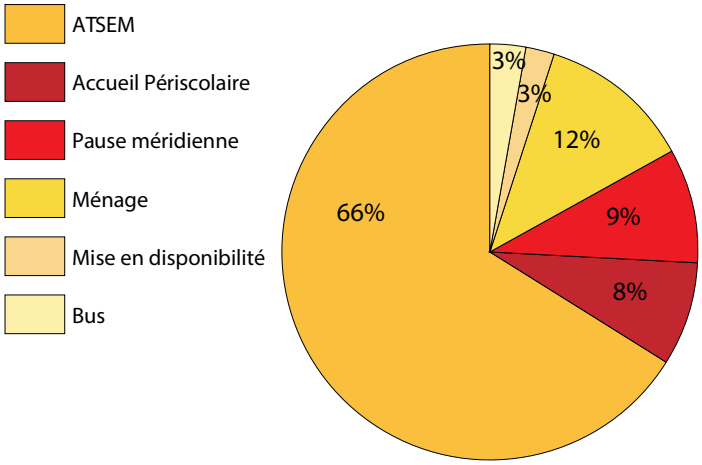

Formation des agents

Les agents scolaires jouent un rôle central dans les écoles. Ils sont formés chaque année pour assurer au mieux leurs missions.

Formations effectuées en 2022 :

- L'hygiène alimentaire en production de repas.
- Sauveteuse secouriste du travail (SST)
- L'enfant face à une situation familiale difficile.
- Ateliers culinaires : valorisation des fruits et des légumes.
- Le langage dans la relation enfants-atsem.

2022 Ouverture de classe et mouvement de postes

- 1 suppression de poste
  (Maternelle à l'école de Siorac)
- 1 suppression de poste
  (Ecole primaire de Pays de Belvès)
- 1 ouverture de classe PS
  (Maternelle à l'école de Saint Cyprien)

Restaurants scolaires

Loi egalim

- Poursuite d'un menu végétarien par semaine afin de respecter la politique publique de l'alimentation (loi Egalim).
- Les restaurants scolaires proposent une alimentation saine et de qualité, durable et respectueuse de l'environnement.
- Accent mis sur l'approvisionnement en circuits courts en favorisant les produits bio (20 à 30 % par cantine), frais et locaux, par le biais de la plateforme départementale **AGRILOCAL.fr**, (Outil de mise en relation producteurs/consommateurs).

Les équipes des restaurants scolaires

Ecole de Siorac en Périgord

Ecole de Pays de Belvès

Ecole du Coux et Bigaroque Mouzens

Ecole de Meyrals

Ecole de Saint-Cyprien (Maternelle)

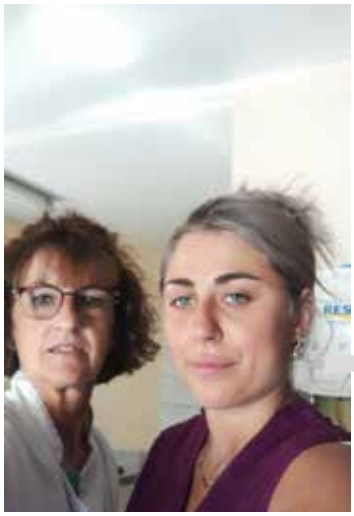

Ecole de Saint-Cyprien (Primaire)

Rénovation de l'école de Belvès

Favoriser la rénovation des établissements publics est une priorité de la commuauté de communes.

2022: Fin des travaux DE L'ECOLE DE PAYS DE BELVES :

Travaux de rénovation thermique
2021 - 2è année
31 448 €

FINANCEMENT :

Budget 2022

la compétence scolaire et périscolaire représente un total de 2 725 042 €, premier poste de dépenses pour la collectivité.

DEPENSES	SCOLAIRE	PERISCO	RECETTES	SCOLAIRE	PERISCO
Charges à car. Général	323 458 €	9 118 €	Remboursements de salaires (arrêts maladie)	6 851 €	
Charges de personnel	958 297 €	82 179 €	Produits des services (cantines, garderies)	192 916 €	26 488 €
Autres charges de gestion courante	34 897 €				
Charges exceptionnelles	219 €		Remboursement de salaires par les communes	7 109 €	
			Dotations, subventions et participations	36 028 €	31 275 €
			Produits exceptionnels	13 124	
Total des dépenses	**1 316 872 €**	**91 298 €**	**Total des recettes**	**256 030 €**	**57 763 €**

Pôle Enfance et Jeunesse

En gestion directe :

4 accueils périscolaires
Le Coux, Meyrals,
Saint-Cyprien, Siorac en Périgord

En gestion déléguée :

Association
«Enfants des 2 rivières»
- Accueils de Loisirs
  Sans Hébergement :
  Audrix, Mouzens, Saint-Cyprien
- Club ados JD2R

Association
«Espace Enfance»
Accueils de Loisirs
Sans Hébergement :
Extrascolaire et périscolaire
Pays de Belvès

Association
«Action Jeunesse
le Buisson de Cadouin Belvès»
Club ados

Association
«Les Galipettes»
Crèche de Belvès

Association
«A la Claire Fontaine»
Crèche de Saint-Cyprien

Relais Petite Enfance
Service public gratuit d'information et d'animation en faveur de l'accueil individuel du jeune enfant.

Personnel

1 responsable/ Coordinatrice Enfance & Jeunesse

1 assistante administrative
mise à disposition par l'association
Enfants des deux Rivières

Personnel associatif et ComCom :
47 agents : 35 (Equivalent temps plein)
+ 700 journées de travail saisonnier
réparties sur une vingtaine de personne.

Fonctionnement Général

Depuis de nombreuses années, le territoire est doté de structures vouées et dévouées à l'enfance et à la jeunesse :

en chiffres

2 crèches,
3 accueils de loisirs,
5 accueils périscolaires,
1 ludothèque
des actions ados

Parties d'initiatives familiales et/ou associatives, ces structures se sont pérennisées grâce à un investissement associatif fort et au soutien de la Communauté de Communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède.

La CCVDFB met en œuvre une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

EN GESTION DIRECTE :

Elle assure le fonctionnement et les charges de personnel (agents CCVDFB et personnel de l'association ED2R mis à disposition) des accueils périscolaires de :

Siorac, Coux-Mouzens, Saint-Cyprien et Meyrals

EN GESTION DÉLÉGUÉE :

La communauté de communes accorde une subvention annuelle et met à disposition des associations gestionnaires des locaux équipés.

Elle assure l'entretien des bâtiments et investit tant en travaux qu'en équipement en fonction d'un calendrier défini, des contraintes budgétaires et de l'attribution de subventions extérieures.

Associations concernées :

« A la Claire Fontaine » : crèche de Saint-Cyprien

« Les Galipettes » : crèche de Belvès

« Espace Enfance » : Accueil périscolaire (Sagelat et Pays de Belvès) + un accueil de loisirs sans hébergement

« Enfants des deux Rivières » : Accueils de loisirs extrascolaire (Coux-Mouzens, Saint-Cyprien et Audrix), un club ados et une ludothèque.

Nouveauté 2022
AJBCB, Action Jeunesse le Buisson-de-Cadouin – Belvès est venue rejoindre le Pôle Jeunesse.

Créé en 2017, elle était auparavant soutenue par les communes du Pays de Belvès et du Buisson-de Cadouin. La CCVDFB prend le relais de la mairie de Belvès qui continue d'assurer une mise à disposition d'un local jeunes à côté du collège et la prise en charge des fluides.

Accueil Périscolaire
Coux et Bigaroque-Mouzens

Action Jeunesse
Le Buisson de Cadouin-Belvès

Subventions et participations de la Communauté de communes

Charges directes CCVDFB :

- **Subventions de fonctionnement** attribuées aux associations gestionnaires (crèches, accueils de loisirs).
- **Prise en charge directe des repas** (ALSH Espace Enfance)**, des fluides, des frais de maintenance, et de l'entretien des locaux mise à disposition pour les associations.** (interventions techniques des agents de la communauté de communes : 956 heures pour l'année 2022).
- **Gestion directe des accueils périscolaires** (Siorac, Coux-Mouzens, Saint-Cyprien et Meyrals) **: Fonctionnement et personnel CCVDFB.**
- **Remboursement des frais de personnel associatif mis à disposition à la CCVDFB, pour les accueils périscolaires.**

Participation du Relais Petite Enfance :

La communauté de communes verse une participation à la commune de Sarlat (porteur du Relais Petite Enfance pour les 5 communautés de communes participantes). Celle-ci est calculée au prorata du nombre d'habitants du territoire intercommunal.

Depuis 2020, elle est versée par la CAF, en déduction du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) et par la communauté de communes pour le différentiel.

Produits perçus par la CCVDFB :

- **Vente de l'activité accueils périscolaires** (Siorac, Coux-Mouzens, Saint-Cyprien et Meyrals);
- **Versement de la Prestation de Service Ordinaire de la CAF** (participation horaire pour les accueils périscolaires).
- **Participation de la CAF au titre du CEJ** (Contrat Enfance Jeunesse) et du Bonus Territoire (lié à la convention territorial globale en cours d'élaboration).
- **Subventions en aide aux investissements (CAF)**

CA 2022 :

Association : ENFANTS DES 2 RIVIERES	
SUBVENTION (ALSH Saint-Cyprien, Mouzens, ludothèque, actions ados)	178 000 €
Mise à dispo du personnel (accueils périscolaires + coordination)	62 145 €
Journées (fréquentation des enfants du territoire à Audrix)	11 425 €
TOTAL ENFANTS DES 2 RIVIERES	251 570 €
Association ESPACE ENFANCE	
SUBVENTION (ALSH péri et extrascolaire Belvès)	124 000 €
Prise en charge des repas	15 903 €
TOTAL ESPACE ENFANCE	139 903 €
Crèche : A LA CLAIRE FONTAINE	
SUBVENTION	96 000 €
Crèche : LES GALIPETTES	
SUBVENTION	108 000 €
Action Jeunesse BCB	
SUBVENTION	9 000€
Relais Petite Enfance	
PARTICIPATION	1809 €
Cap Sireuil	
CAP SIREUIL remboursement journées	878 €
TOTAL	607 160 €
DONT TOTAL Subventions	515 000 €

2022, financement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

FINANCEMENT CEJ	Liquidation 2021	Liquidation 2022
TOTAL COORDINATION	21 600 €	21 600 €
JEUNESSE		
ALSH Le Coux-Mouzens	27 186 €	27 186 €
ALSH St Cyprien	10 290 €	10 290 €
ALSH Belvès	3 518 €	3 518 €
TOTAL JEUNESSE	40 994 €	40 994 €
PETITE ENFANCE		
Crèche St Cyprien	24 762 €	24 762 €
Crèche Belvès	16 598 €	17 104 €
Ludothèque Siorac	11 135 €	11 135 €
RAM Sarladais	//////////	//////////
TOTAL PETITE ENFANCE	52 495 €	53 000 €
PERISCOLAIRE		
ALSH St Cyprien / Meyrals / Siorac / Le Coux	23 226 €	23 226 €
ALSH Belvès	1 655 €	1 655 €
TOTAL PERISCOLAIRE	24 881€	24 881€
LIQUIDATION CEJ	139 970	140 476

L'année 2022 : D'un contrat Enfance Jeunesse (CEJ) à une Convention Territoriale Globale (CTG).

Le dernier CEJ a pris fin le 31 décembre 2021, depuis la CCVDFB travaille sur l'élaboration d'une CTG.

Qu'est-ce que la Convention Globale Territoriale ?

→ La CTG est une **convention de partenariat** qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

→ La CTG s'appuie sur un **diagnostic partagé** avec les partenaires, et facilite les priorités et moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

→ La CTG **renforce les coopérations** en mobilisant l'ensemble des ressources d'un territoire, et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

Convention Globale Territoriale
Une démarche :

La CTG est le cadre de référence des interventions de la CAF dont l'action s'adapte aux besoins du territoire.

→ La Caisse d'Allocations Familiales apporte son expertise reconnue sur ses différents champs d'intervention par sa connaissance du cadre réglementaire, son analyse des données « allocataires » et des caractéristiques du territoire.

→ La CTG mobilise la CAF et ses services ainsi que les acteurs du territoire.

→ La CTG embarque le dispositif Contrat Enfance Jeunesse par un transfert financier des CEJ vers la CTG.

→ La CTG conditionne la mise en place d'un pilotage de projet avec l'implication d'un coopérateur.

Convention Globale Territoriale

Mise en oeuvre :

La CTG permet de rationaliser les instances partenariales existantes et de mieux mobiliser les financements. Tout son intérêt réside dans la démarche entre les acteurs à différentes étapes :

- **La préparation :** s'approprier la démarche.
- **Le diagnostic partagé :** identifier l'ensemble des ressources et des besoins et construire une vision commune du territoire et de ses priorités.
- **La définition d'un plan d'actions** sur une période pluriannuelle jusqu'à 5 ans.
- **Le pilotage et le suivi.**
- **L'évaluation des actions** mises en œuvre.

La Convention Globale Territoriale :

un document stratégique pour la communauté de communes.

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale avec la CAF et les acteurs enfance, jeunesse, famille du territoire.

Elle permet de territorialiser l'offre globale de services de la branche famille de la CAF et de construire des actions en phase avec les particularités territoriales.

Convention Globale Territoriale

En pratique :

Il s'agit de mener un travail partenarial pour identifier les forces du territoire de l'intercommunalité et de mettre en place un plan d'actions en matière de :

1. **Petite enfance**
   Qualité et modalités d'accueil des enfants, équipements...
2. **Enfance & jeunesse**
   Accueils de loisirs, soutien à la scolarité, accompagnement des projets jeunes...
3. **Soutien à la parentalité**
   Lieux d'accueils, activités parents-enfants....
4. **Animation de la vie sociale**
   Participation des familles à la vie sociale au niveau des bourgs, espaces d'animation de proximité....
5. **Accès aux droits et inclusion numérique**
   Aide aux démarches numériques et atelier d'accompagnement, mobilisation des France Services....
6. **Logement**
   Actions d'amélioration de l'habitat...
7. **Prise en compte du handicap**
   Thématique transversale dans la recherche d'actions inclusives...

Passage du CEJ au CTG :

Elaborer une Convention Territoriale Globale est une démarche plus large et plus transversale que le Contrat Enfance Jeunesse, car elle permet de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour de la famille et de l'enfance pour :

- Avoir une vision globale du territoire.
- Animer le volet social de notre projet de territoire.
- Valoriser les actions déjà mises en place.
- Adapter les actions aux réalités du territoire pour être plus efficaces.
- Se donner une feuille de route sur les actions à mener des cinq prochaines années et faciliter la prise de décision des élus.

Encore en cours d'élaboration en 2022, la CTG devra être signée en 2023.

Les services techniques sont constitués d'une équipe de **21 agents** dont un responsable technique.

Ils sont décomposés en 4 services :

voirie, bâtiment, espaces verts, assainissement et l'aire d'accueil des gens du voyage.

Tous les services sont basés au Centre Technique Intercommunal à Siorac en Périgord.

Pôle Technique

Responsable

VOIRIE

Missions :
Entretien
Mécanique générale

Moyens humains :
1 chef d'équipe
6 agents
+1 agent en dispo

BATIMENTS

Missions :
Entretien des écoles, des crèches, des centres de loisirs des gymnases, des batiments administratifs

Moyens humains :
1 chef d'équipe
2 agents
dont 1 à mi-temps
+1 agent en dispo

ESPACES VERTS

Missions :
Entretien des abords des bâtiments, des chemins de randonnée, des espaces verts des communes

Moyens humains :
1 chef d'équipe
3 agents
+1 agent en dispo

ASSAINISSEMENT

Missions :
Services d'Assainissement Collectif et Non Collectif

Moyens humains :
1 responsable de service
2 techniciens SPANC
2 techniciens SPAC
2 agents à mi temps

AIRE D'ACCUEIL

Missions :
Entretien général
Encaissement
Accueil

Moyens humains :
1 agent à mi temps

Répartition des heures de travail

2022

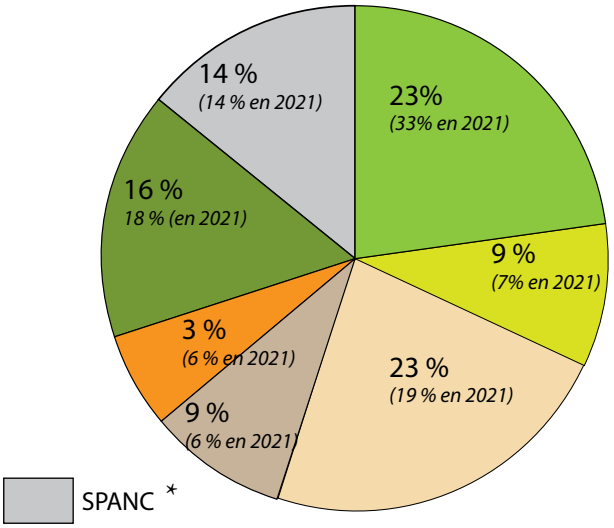

- SPANC *
- SPAC *
- Aire d'accueil
- Randonnée
- Bâtiments
- Mise à disposition
- Voirie

* SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
* SPAC : Service Public d'Assainissement Collectif

35%

Heures de travail

On observe en 2022 :

- Une baisse du temps passé en voirie :
  moins d'élagage sur les voiries d'intérêt communautaire.
- Plus de temps passé sur l'aire d'accueil :
  nettoyage complet de l'aire.
- Une légère hausse des heures dédiées à l'entretien des bâtiments :
  rénovation de l'appartement T2 au-dessus du Centre Intercommunal d'Action Social de Pays de Belvès et d'une classe maternelle à St Cyprien.

Voirie

Début 2022, la voirie d'intérêt communautaire a été en partie restituée aux communes :

Voirie d'intérêt communautaire :
219 km

Voirie communale :
311 km

Rôle du Service Voirie :

Entretien des routes revêtues hors centres bourgs, réparations des trous dans le revêtement, débroussaillage, élagage des abords, verification du bon écoulement des eaux de pluie.

Urgences liées aux intempéries.

Préparation des travaux de réfection *(diagnostic, chiffrage, travaux préparatoires)* avant le passage des entreprises et suivi de chantiers.

Interventions rémununérées dans les communes membres pour la réalisation de petits travaux.

Activités principales

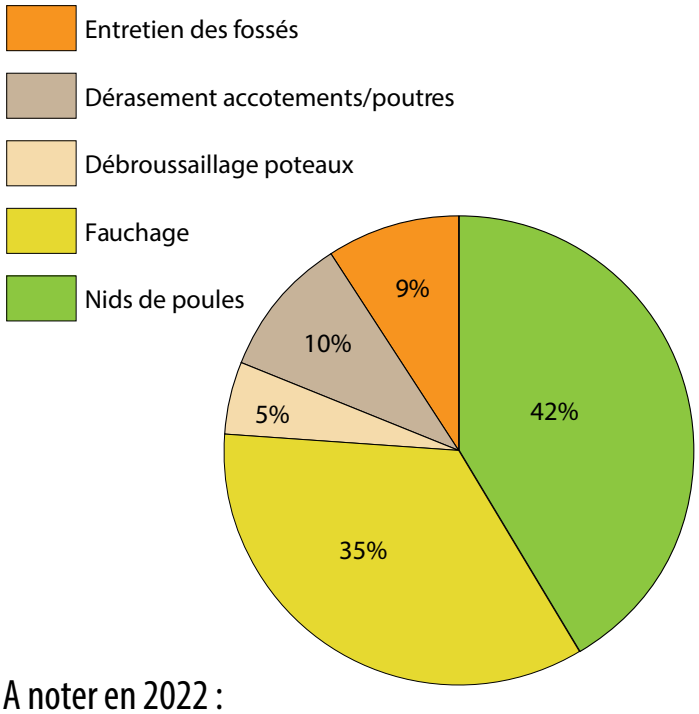

A noter en 2022 :

Afin de restituer les voiries aux communes dans un état correct, la campagne de nids de poule a été plus longue que les autres années.

Personnel :

Outre des compétences variées et polyvalentes, les agents composant ce service ont des aptitudes particulières pour la conduite d'engins de chantier.

Ils disposent tous de permis PL et de CACES correspondant aux matériels qu'ils utilisent.

Ils sont formés à travailler sous circulation, en hauteur et disposent d'équipement de protection individuel adapté à certains travaux dangereux comme le tronçonnage.

Ils sont sensibilisés à la forte valeur des engins qui leurs sont confiés et à leur entretien.

Matériel :

4 tracteurs agricoles ;

2 fourgons + 1 fourgonnette

3 épareuses + 1 banquetteuse
(pour le débroussaillage des bords de route);

1 pelle Mécalac sur pneus
(pour les travaux de terrassement);

2 poids lourds de 13 et 19 tonnes ;

2 broyeurs de branche ;

1 Balayeuse tractée;

2 utilitaires benne + 2 plaques vibrantes
(pour le bouchage des nids de poule) ;

1 citerne fixe de 5 000 litres;

1 citerne mobile de 400 litres;

1 pont élévateur.

+ la location d'un cylindre pour les travaux de terrassement (environ 5 jours par an).

Coûts de fonctionnement 2022 :

Carburants	45 619 €
Fourniture de voirie	37 313 €
Location de matériel	332 €
Fauchage privé	59 647 €

Travaux de voirie réalisés en 2022 :

Réalisation de travaux de voirie via un accord cadre passé en octobre 2021 pour un montant total de 877 404,94 € TTC.

Communes membres du groupement de commande :

Allas les Mines, Berbiguières, Cladech, Meyrals, Siorac en Périgord, Saint Germain de Belvès, Marnac, Sagelat, Salles de Belvès.

Commune	Travaux	Prix TTC en €
Siorac	Travaux 2021	34 987,20
VIC *	Point-à-Temps	238 618,09
VIC *	Revêtement	418 077,86
Meyrals	Revêtement ZAE Meyrals	28 274,68
Meyrals	Programme voirie 2022	97 447,57
Marnac	Point-à-Temps	11 995,20
Saint Germain de Belvès	Point-à-Temps	18 004,57
Cladech	Point-à-Temps	29 999,77
	TOTAL	877 404,94

* VIC: Voie d'intérêt communautaire

Répartition des travaux de revêtements :

Commune	Nom de la route	Coût TTC €
Meyrals	Combe-Rossignol	67 339,66
Coux et Bigaroque Mouzens	Bigaroque	86 114,34
Sagelat	Branchat	74 232,71
Grives	Belvès	83 511,78
Siorac en Périgord	Souleillal	30 753,55
Doissat	La Croix	44 881,33
Marnac	Fontanelle	31 244,49

Bâtiments

Entretien des bâtiments

Rôle du Service Bâtiment :

Entretien intérieur de l'ensemble des bâtiments gérés par la CDC.

Suivi des chantiers de restauration dans le cadre d'un programme pluriannuel de restructuration du patrimoine bâti ancien.

Réalisé principalement en régie :

L'entretien du patrimoine bâti et des installations mobilise également de nombreuses entreprises privées *(notamment pour les contrôles périodiques de conformité ou l'entretien des équipements)*.

Tous les ans sont également réalisés des travaux de restauration du patrimoine et de rénovation énergétique afin de minimiser les coûts de fonctionnement liés au chauffage.

Ces travaux sont effectués dans le cadre des marchés publics avec une maitrise d'œuvre privée (architecte).

Bâtiments gérés par la Communauté de communes

Les écoles primaires et maternelles :
Coux et Bigazroque-Mouzens,
Meyrals, Pays de Belvès, Sagelat, Saint Cyprien,
Siorac en Périgord.

Les crèches :
Pays de Belvès et Saint Cyprien.

Les accueils de loisirs :
Pays de Belvès, Mouzens et Saint Cyprien.

La ludothèque :
Siorac en Périgord

Les gymnases :
Saint Cyprien et Pays de Belvès (ainsi que le dojo).

La filature de Belvès :
Pays de Belvès

La Maison des Communes :
Siège à Saint-Cyprien

Le Pôle Social :
Siège à Pays de Belvès

Le Pôle Technique :
Siorac en Périgord

Personnel :

Le personnel de ce service possède aussi des compétences particulières :

Habilitations et savoir-faire dans tous les domaines du gros œuvre et du second œuvre *(maçonnerie, électricité, plomberie, peinture, menuiserie, serrurerie, etc…)*.

Un électricien à mi-temps réalise en régie un grand nombre de travaux qui étaient auparavant exécutés par des prestataires privés.

Matériel :

1 fourgonnette ; 2 bétonnières
+ du matériel electroportatif
(perforateur, meuleuse, scie à onglet, etc.)

Répartition des heures par bâtiments

2022

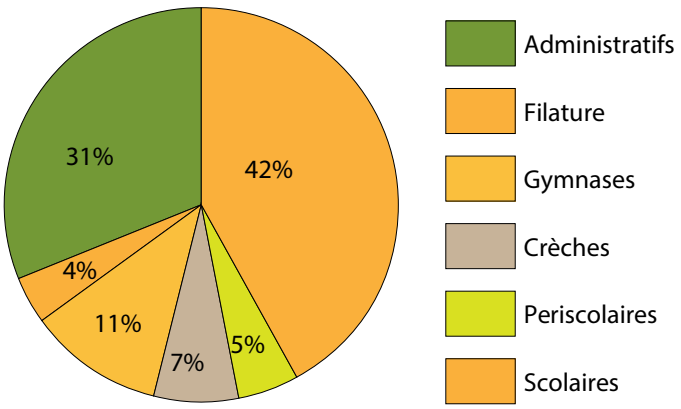

Chantiers réalisés en régie en 2022 :

- Appartement au-dessus du CIAS,
- Rénovation d'une classe de maternelle à St Cyprien,
- Modification des luminaires d'une classe de primaire à Meyrals.

Création / rénovation d'un appartement au dessus
du Centre Intercommunal d'Action Sociale
Pays de Belvès

Investissement :

Les travaux de rénovation du patrimoine sont déterminés grâce aux études de faisabilité réalisées par l'ATD, puis affinés par des maitres d'œuvres privés (architecte).

Ils sont réalisés par des prestataires privés dans le cadre strict des consultations publiques.

[Batiments]

Travaux réalisés **en 2022** :

Fin des travaux

Ecole primaire de Pays de Belvès

31 448 €

Rénovation et extension de la crèche

1ère Tranche

341 932 €

Les travaux de rénovation et d'extension de la crèche ont débuté en janvier 2022 et devraient se terminer en milieu d'année 2023.

Cet agrandissement permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 18 à 24 enfants et d'améliorer le confort du personnel.

Le maître d'œuvre retenu est l'architecte qui a créé le bâtiment initial : ARKETYPE.

Rénovation / Extension de la crèche de Saint-Cyprien (Travaux en cours)

Espaces verts

Rôle du service Espace Verts :

Entretien des abords de l'ensemble des bâtiments gérés par la CDC, les chemins de randonnées et les espaces verts des communes membres sans agent.

Tontes, débroussaillage, arrosage, taille, etc...

Son personnel :

Les agents du service espaces verts sont les plus polyvalents des services techniques avec un soutien régulier aux équipes de voirie et bâtiments.

Ils gèrent notamment la tonte et l'entretien des abords de tous les bâtiments intercommunaux. C'est le service qui effectue le plus d'heure en mise à disposition auprès des communes (entretien des cimetières, tonte autour des ERP, fleurissement et arrosage, …).

En 2022, les agents des espaces verts sont moins intervenus sur la voirie (pas de campagne d'élagage) et ont passés davantage d'heures sur les bâtiments et les sentiers de randonnée.

On constate une légère hausse des heures effectuées en prestations de service.

Matériel :

Ce service dispose surtout de matériel de motoculture :

(débroussailleuses, tondeuses autoportées, tronçonneuses, perche d'élagage, taille haie à perche, plateau benne, etc.).

Répartition des prestations de la CDC

Prestations proposées aux communes membres dans le cadre d'une mutualisation des moyens humains et matériels de la CDC.

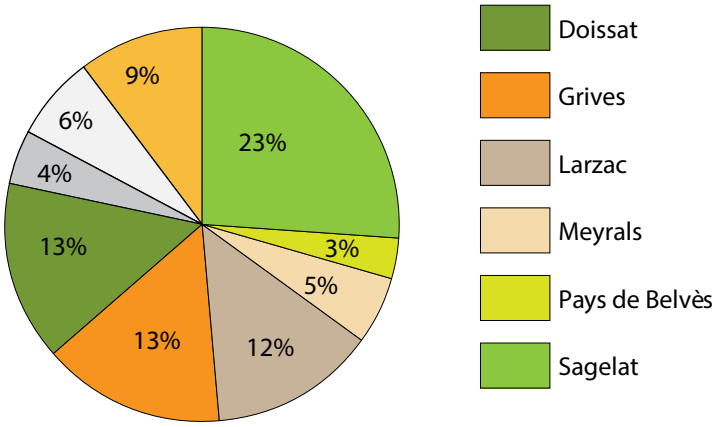

Fonctionnement :

Les communes peuvent profiter du savoir-faire des agents des services techniques et du matériel divers et variés pour effectuer des travaux à des conditions préférentielles.

Elles remboursent à la CDC les heures de travail des agents.

En 2022, de nouvelles communes font appel aux prestations de service (Coux et Bigaroque Mouzens, Meyrals, Pays de Belvès).

La commune de Sagelat représente toujours une part importante des heures effectuées par le service espaces verts.

Prestations proposées :

- Entretien des espaces verts,
- Travaux de terrassement,
- Petits travaux de terrassement,
- Elagage et coupe de haies / épareuses,
- Transport et livraison de matériaux,
- Balayage,
- Prestation enrobé,
- Fauchage / débroussaillage.

Aire d'accueil des gens du voyage

Terrain : ~ 1 hectare

Voirie : 3500 m2

Blocs sanitaires doubles : 7

Emplacements : 14 + 1 emplacement handicapé

1 Local technique, 1 Bureau du régisseur;
1 Local poubelles

1 régisseur est présent sur l'aire au moins à mi-temps pour accueillir les familles.

Il accueille les voyageurs, veille au respect du règlement interieur, encaisse les fluides, réalise l'entretien général et assure le lien avec l'ensemble des partenaires publics.

En fonction des besoins, des agents des autres services sont amenés à intervenir sur l'aire.

Ouverture annuelle

Occupation : environ 98%.

Les résidents sont majoritairement des familles installées depuis des années (peu de passage).

Emplacements individualisés avec eau et électricité payantes (compteurs à prépaiement). Une redevance journalière de 1,80 € est demandée pour le droit de stationnement.

Un accompagnement social a été mis en place 1 fois par semaine afin d'apporter un soutien aux familles.

Budget 2022

Dépenses de fonctionnement : 62 769 €

1 personne chargée de l'accompagnement social, fluides, maintenance, petits travaux d'entretien etc...

Recettes : 95 980 €

subventions, droits de stationnement et paiement des fluides.

Subventions : 53 763 €

Conseil Départemental 23 843 €, Etat 50 920 €.

Travaux sur l'aire d'accueil

La communauté de communes a opté pour une solution durable et pérenne pour remplacer l'ancien revêtement très dégradé d'une partie des emplacements et des voiries.

Afin de limiter l'impact sur la scolarisation des enfants, les travaux ont été effectués en partie durant les vacances scolaires, entre le 15 octobre et le 15 novembre 2022.

Une solution de relogement temporaire des occupants a été mise en place sur un terrain loué à la mairie de Buisson de Cadouin et pour lequel la viabilisation en eau et électricité, ainsi que la mise en place de l'enlèvement des ordures ménagères ont été pris en charge aux frais de la CCVDFB.

L'entreprise Cypriote a été retenue pour la rénovation des revêtements de l'aire d'accueil pour un montant de 160 096,97 € TTC.

Travaux effectués :

- Prolongement des emplacements béton des 15 emplacements ;
- Réfection de la voirie : reprofilage en calcaire, réalisation d'un enduit bicouche, mise à la côte des regards et grilles.
- De plus, les agents des services techniques ont réalisé : le nettoyage complet de l'aire d'accueil (coupe de haie, tonte, reprise du revêtement du jeu de boules, l'installation d'un WC handicapé).

Aire des gens du voyage Siorac en Périgord

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure les contrôles de conformité de l'assainissement individuel conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, puis la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, l'arrêté du 7 septembre 2009, modifié par les arrêtés du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012.

Rôle principal du SPANC :

Assurer le contrôle de conception, d'implantation et de réalisation des installations d'assainissement non collectif lors des travaux de création, de réhabilitation ou de modification de l'assainissement existant;

Contrôler les installations existantes d'assainissement non collectif.

Informer et conseiller les usagers

Un diagnostic est désormais indispensable dans le cadre d'une transaction immobilière.

L'assainissement non collectif a pour objectif de protéger la santé des individus et de sauvegarder la qualité du milieu naturel.

Personnel :

- La service a été assuré par 2 techniciens à temps plein.

Bilan 2022 :

542 dossiers traités en 2022, dont 71 chantiers, 120 contrôles de conception, 351 contrôles de bon fonctionnement.

Budget :

Le budget est légèrement excédentaire, et permet un renouvellement régulier du matériel.

TARIFS

Intervention	Tarifs	Info complémentaire
Contrôle de l'existant	160 €	(prélevé par la SOGEDO sur 8 ans)
Contrôle de conception	75 €	avant le permis de construire
Contrôle de réalisation	75 €	lors du chantier avec le certificat de conformité
Diagnostic de vente	120 €	

SPAC

Les réseaux d'assainissement collectif acheminent les eaux usées directement au sein des stations d'épuration. Les effluents traités sont ensuite rejetés dans le milieu naturel.

Depuis le 1er janvier **2020,** conséquence de la Loi NOTRe du 7 août 2015, **le SPAC gère les systèmes d'assainissement collectif de toutes les communes du territoire à la CCVDFB**.

Son rôle :

Assurer le bon fonctionnement des installations d'assainissement collectif.

Suivre les travaux d'extension de réseau, de branchements neufs et/ou de réhabilitation de station.

Gérer son propre budget annexe et toutes les tâches administratives liées à son élaboration et à son suivi.

Personnel :

1 responsable de service
2 technciens à temps plein
1 électromécanicien à mi-temps

en chiffres

Stations d'épuration : 11
Réseau gravitaire : 60 km
Postes de relevage : 22

→ Plan Pluriannuel d'Investissement sur les 10 ans à venir :

- études de diagnostic des réseaux existants
- travaux de réhabilitation de réseaux ou de station d'épuration
- travaux d'extension de réseau
- travaux de création de nouvelles stations d'épuration et leur réseau

Investissements / Travaux d'assainissement 2022 :

Saint-Cyprien : Route du Garrit et la Rue du Priolat

- Suite des travaux de réhabilitation du réseau ;
- Arrêt fin novembre;
- Redémarrage prévu en septembre 2023 (période où la nappe d'eau est la plus basse).

Coux et Bigaroque-Mouzens : Lieu dit Lanceplaine

- Création d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration (32 branchements).

Belvès, Monplaisant : Secteur de Cassagne, Avenue Eugène Leroy, Route Sem Gallet

- Début de travaux d'extension du réseau;
- Installation d'un nouveau poste de relevage sur la route Sem Gallet

+

- 16 nouveaux raccordements au réseau
- 69 diagnostics à l'occasion de ventes immobilières

Station d'épuration : CBM - Lanceplaine

Autres investissements **2022** :

- Achat d'une tronçonneuse et d'une tondeuse débroussailleuse.
- Achat de terrains pour la station d'épuration de Lanceplaine à Coux et Bigaroque-Mouzens et le poste de relevage de Gasparou à Monplaisant.

STATIONS GERÉES PAR LE SPAC

Commune	Lieu de la station	Capacité station (Equivalent Habitant)	Date de création	Système de traitement	Nombre de postes de relevage
ALLAS-LES-MINES (2 stations)	Bourg	250	2004	Filtre Planté de Roseaux	2
	Enveaux	75	2006	Billons	1
BERBIGUIÈRES	Bourg	70	2014	Filtre Planté de Roseaux	0
COUX ET BIGAROQUE	Bourg	350	2000	Filtre à sable avec roseaux plantés	3
MEYRALS (2 stations)	Bourg	260	2018	Filtre Planté de Roseaux	0
	Carmensac	100	2005	Filtre Planté de Roseaux	0
ST CYPRIEN	Bourg	3600	1995	Boues activées	6
SIORAC-EN-PÉRIGORD	Bourg	1900	1991	Lit bactérien et lagunes	4
ST GERMAIN DE BELVÈS (2 stations)	Lolivarie	130	2006	Filtre Planté de Roseaux	0
		30	2015	Filtre Planté de Roseaux	0
BELVES	Monplaisant	1800	2015	Boues activées	0

Nombres de foyers abonnés : 2600 **Volume d'eaux traitées :** 200 000 m3

Les travaux, interventions, conseils, entretiens des stations, réparations, etc...des techniciens des services d'assainissement collectif et non collectif sont essentiels pour la préservation de l'environnement et des ressources en eau sur notre territoire. Ils garantissent la salubrité publique ! Nous souhaitons souligner leur professionalisme et leur technicité.

Pôle Espace France Services

Responsable
(1 ETP)

PAYS DE BELVES — SAINT-CYPRIEN

Accueil,
orientation, conseils
3 chargés d'accueil social
(dont 1 poste à 28h depuis 2021)

2022 en chiffres :

Fréquentation globale :

	BELVES (+)		ST-CYPRIEN (+ %)	
Année	2021	**2022**	2021	**2022**
Femmes	1 996	**2311**	2120	**2390**
Hommes	1300	**1429**	1258	**1399**
Institu-tions	8663	**5785**	8791	**5596**

DETAIL DE LA FREQUENTATION

Accompagnement aux téléservices :

	BELVES (+%)		ST-CYPRIEN (+%)	
Année	2021	**2022**	2021	**2022**
Emploi	126	**180**	180	**295**
Vie quotidienne	345	**501**	771	**1488**
Total ac-compagne-ments	471	**681**	951	**1783**

Entretiens individuels et suivi personnalisé :

	BELVES (+%)		ST-CYPRIEN (+%)	
Année	2021	**2022**	2021	**2022**
Emploi	186	**127**	54	**63**
Vie quotidienne	262	**366**	225	**276**
Total accom-pagnements personnalisés	448	**493**	279	**339**

Demandes spécifiques :

Sujets abordés	BELVES (+%)		ST-CYPRIEN (+%)	
Année	2021	**2022**	2021	**2022**
CAF	475	**837**	519	**808**
CPAM	252	**431**	205	**394**
MSA	74	**58**	61	**86**
CARSAT	165	**305**	214	**383**
ANTS (permis, carte grise, cni...)	142	**231**	264	**355**

L'accompagnement vers l'emploi :

Emploi, formation, orientation, saisonnier

	BELVES	SAINT-CYPRIEN
Nbre d'offres déposées par les entreprises locales	35	9
Actions en faveurs des demandeurs d'emplois	2371	2897
Actions en faveurs des entreprises	261	254

Entretiens individuels proposés sur rdv à :
PAYS DE BELVES : lundi, mardi et vendredi
SAINT CYPRIEN : mercredi et jeudi

Forum création d'entreprises :

Chaque année, les Espaces France Service et l'Espace Métiérs du Périgord Noir, mobilisent une quizaine d'acteurs professionnels pour le forum de création et de reprise d'entreprises.

→ 1/2 journée d'information très complète, gratuite et confidentielle

2022 : 12 porteurs de projets, 14 partenaires

Prochain forum :
fin novembre/début décembre

Forum entreprises 2022 :

LES HABITANTS DU TERRITOIRE BENEFICIENT DE L'IMPORTANT RESEAU DE PARTENAIRES AUX ESPACES FRANCE SERVICES DE PAYS DE BELVES ET DE SAINT-CYPRIEN

+ de 100 Permanences assurées cette année :

Permanence	BELVES	SAINT-CYPRIEN
Mission locale	28	37
DGFIP	16	9
RPE		4
CIDFF	4	3
Infodroits	10	15
FNATH	6	//////////////////
ADIL 24	9	//////////////////
Conciliateur	5	//////////////////
Ma commune ma santé	10	9
Médiation familiale	6	9
PASS	//////////////////	28
CARSAT	//////////////////	17
Claudette Interim	4	4
Papillons blancs	//////////////////	2

Nouveauté 2022 :
Visioconférences avec la CPAM : 10 rdv

Des journées d'information, des ateliers à thème et des formations sont organisés chaque année avec nos partenaires :

CASSIOPEA (Prévention séniors) :
1 atelier -5 participants
La clé (Alphabétisation et Français Langue Etrangère):
Cours hebdomadaires - 10 inscrits
Mission Locale du Périgord Noir (pour les 16 à 25 ans):
Informations collectives + 8 ateliers
(habitat, droit du travail, santé, sejours à l'étranger....)
Journée jobs d'été
2 demie-journées
Iriscop (coopérative d'entrepreneur(es) périgourdine):
7 réunions d'information générale

Atelier Cassiopea :

Journée portes ouvertes des EFS :

+ Présentation des services aux secrétaires des mairies

Nouvelles missions

Nouvelles demarches en ligne :
- Demandes d'aides juridictionelle
- Demandes d'enregistrement des armes
- Pré-plaintes avec prise de rdv à la gendarmerie
- Ma prime renov' et Prime CEE
- Mon Compte Formation CPF
- Aides diverses (nouvel adressage...)
- Nouvelle déclaration de patrimoine immobilier
- SMD3

+

- Toutes les demandes des nouvelles aides de l'Etat (aide au fioul, indemnité carburant, chèque energie...).

Nouvel opérateur

BANQUE DE FRANCE
→ Formation des agents en cours.
Ouverture du point conseil budget en 2023

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CIAS
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède

05 53 31 44 88

Rôle & fonctionnement

Créé depuis janvier 2017, **le CIAS** est géré par un conseil d'administration, composé du Président de la CCVDFB, Président de droit, de 11 élus issus du conseil communautaire et de 11 membres nommés par arrêté.

Ce conseil d'administration gère les services d'action sociale, d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et de portage de repas.

Le Centre Intercommunal d'Action Social **accompagne et protége** ses usagers sur le territoire communautaire.

Etudes et constitutions des dossiers à caractère social.

1 commission d'aide à la population pour l'attribution de secours.

Il est en lien étroit avec la responsable des Espaces France Services.

En 2022, 222 aides ont été attribuées pour une valeur de 3599 € :

177 colis et 5 bons alimentaires;
3 bons alimentaires pour les associations
(Croix Rouge St-Cyprien, Secours Populaire Pays de de Belvès, Epicerie solidaire - Siorac en Périgord);
20 aides financières pour le règlement de factures;
17 études de dossiers de prise en charge :

Portage de repas :

3 personnes équipées de véhicule :
Livraison des repas assurée du lundi au vendredi. (Livraison le vendredi pour samedi et dimanche).

3 secteurs de livraison :
Pays de Belvès, Le Buisson de Cadouin et Villefranche du Périgord qui prennent en compte toutes les communes du territoire de la CCVDFB et certaines communes limitrophes.

Le suivi administratif est assuré par le CIAS et la confection des repas est assurée par l'hôpital de Belvès en collaboration avec les diététiciennes.

33 540 repas livrés **en 2022**.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Une palette diversifiée de services pour tous les publics :

- Entretien du cadre de vie et du linge
- Courses, accompagnement aux rendez-vous médicaux ...
- Préparation et aide à la prise des repas,
- Aide au lever, au coucher, à la toilette
- Repas aidant
- Garde de jour ou de nuit,
- Aide à l'hygiène courante
- Prestations de petit jardinage et bricolage
- Gardes d'enfants de plus de 3 ans.

Nombre d'heures réalisées par le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) en 2022 :
28 100 heures

Temps forts de 2022

→ Mise en place d'un « appartement témoin » grâce au programme Aidants-Aidés de la CARSAT et de la Conférence Départementale des financeurs.

→ Le PAA (Programme Aidants-Aidés) a permis d'acheter du matériel d'aide aux transferts pour les personnes dépendantes.

Le CIAS les a réunis dans un appartement témoin afin d'en faire un lieu de formation pour les agents, qu'ils soient nouveaux agents ou exerçant déjà dans le Service à domicile.

→ Le ramassage des poubelles en porte à porte pour les personnes dépendantes et isolées a été mis en place par le SMD3.

Pôle Développement Territorial

Personnel :

- Sept 2022 : départ du chargé de mission, Manager de commerces et développement économique.
- Le responsable de service assure le suivi des politiques contractuelles et les sujets relatifs aux ZAE avec la Directrice Générale des Services.
- La chargée de Mission «Projet de territoire» reprend l'approche « commerces » du dispositif «Petites Villes de Demain».
- La chargée de communication anime le «Café entreprises».

Café entreprises : Juin 2022
thématque : emploi & recrutement

Zones d'Activités Economiques

Conformément à la loi NOTRe, la Communauté de communes exerce de plein droit la compétence relevant des actions de développement économique, notamment la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activités du bloc communal.

→ La CCVDFB dispose de 5 espaces économiques « communautaires ».

ZAE La Brunie - COUX et BIGAROQUE -MOUZENS

→ Plus de lot en propriété à la vente

ZAE La Croix blanche - MEYRALS

→ Acquisition de 23 810 m²
→ Instauration d'un droit de préemption urbain
→ Aménagement de la voie d'accès principale en nov-22

ZAE de Monplaisant

→ Dépôt du permis d'aménager en déc-22 (16 380 m²)

ZAE Le récolat - ST CYPRIEN

→ Plus de lot en propriété à la vente

ZAE La Tuillière - ST PARDOUX-et-VIELVIC

→ Plus de lot en propriété à la vente

Coût CCVDFB :
Acquisitions foncières effectives : 65 000 €
Travaux d'aménagement ou entretien : 26 184 €

Actions communautaires

Action Collective de Proximité (ACP) – Pays du Périgord Noir

Action Collective de Proximité

Ce dispositif propose des aides directes aux entreprises, mais plus ciblées (filières, lieux).

Le programme prévoit d'abonder en subventions les actions et investissements éligibles des entreprises, avec une enveloppe financière de 710 000 euros sur 3 ans (EPCI, Région, Département).

Vidéo de présentation en ligne :
(réalisation Avenir Sarlat - Pays Périgord Noir)
www.ccdordogne-bessede.fr/action-collective-de-proximite

→ L'ACP en 2022 :

Enveloppe initiale de subvention :
164 754 euros pour les aides directes.

12 dossiers enregistrés
(dont 3 sur le territoire communautaire, soit 25%)

98 911 € d'aides attribuées
(soit 60% de l'enveloppe annuelle, pour 413 850 € d'investissements prévisionnels (taux de subvention : 23,9%)

Pour les 3 dossiers du territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède : 20 988 € d'aides attribuées pour 86 853 € d'investissements prévisionnels (taux de subvention = 24,2%).

- **1 dossier « Transmission » (Pays-de-Belves)**
- **1 dossier « Innovation numérique » (Castels-et-Bézenac)**
- **1 dossier « Innovation environnementale » (Doissat)**

Territoire d'Industrie

Le dispositif **Territoires d'Industrie (2019-2022)** est une initiative de l'Etat qui en a confié le pilotage opérationnel aux régions.

Les 6 EPCI du Périgord Noir sont associés dans ce cadre aux communautés d'agglomération de Brive et de Tulle, au sein d'un « bassin Brive – Périgord ». Le Pays du Périgord Noir assure l'animation et la coordination du dispositif.

Ce dispositif a pour objectif d'accélérer le développement des territoires.

Thématiques prioritaires nationales :

Attirer : capitaliser sur les atouts du territoire et agir sur les facteurs de localisation des entreprises industrielles.

- **Réalisation du diagnostic** pour la définition d'une stratégie d'accueil et d'attractivité économique intégrant un volet foncier. **Finalisé en juin-22**

INNOVER : créer de la valeur ajoutée en s'appuyant sur les systèmes productifs locaux.

- **Etude pré-opérationnelle cluster industrie cinématographique et audiovisuelle. Finalisée en fév-22**

RECRUTER : améliorer la connaissance des marchés de l'emploi et repérer des possibles évolutions à apporter.

- **Réalisation d'une étude des besoins en compétences des entreprises du territoire (PME et ETI), et des perspectives de développement de la plateforme des métiers du Périgord Noir. Phase diagnostic en cours.**

Coût CCVDFB : participation annuelle au Pays Périgord Noir (1,8 €/hab.) : 16 526 €

Initiative Périgord

La communauté de communes a abondé, en juin 2021 et à hauteur de 18 044 €, au fond intercommunal géré par le réseau Initiative Périgord pour soutenir le tissu économique local face aux difficultés générées par la pandémie de COVID-19.

5 entreprises du territoire ont pu bénéficier en 2022 de 12 500 € sous forme de prêt d'honneur et de 8 000 € de subvention.

Le réseau Initiative Périgord, 1er réseau français de financement et d'accompagnement des entrepreneurs, intervient également via son dispositif classique (création ou reprise).

En 2022 : 12 entreprises du territoire ont été soutenues au travers de 77 000 € de prêts d'honneur engagés et 432 000 € de prêts bancaires associés, représentant le maintien ou création de 26 emplois.

Coût CCVDFB :
Cotisation annuelle : 300€
Contribution au budget d'accompagnement : 1 871 €

CAgri24 – CLIT
(Comité Local d'Installation et Transmission)

Bilan annuel du CLIF sur le territoire CCVDFB

2021 : 7 cessations d'activités et 6 reprises ou créations (dont aucune dotation « Jeune Agriculteur »).

2022 : 207 exploitations en activité (-26% depuis 2020) et 60 ha de surface agricole utile.

3 offres d'exploitation sont en actuellement en recherche de repreneurs.

Coût CCVDFB :
Participation annuelle Convention CLIT : 1 500 €.

Plateforme de formations interprofessionnelle du Pays du Périgord Noir

Cette plateforme de formation est un outil à disposition des entreprises et de leurs salariés.

Une convention encadre le financement du fonctionnement de cette infrastructure et sa gestion, confiée à l'association du Pays du Périgord Noir.

Plateforme de formation
Présentation, tarifs et contacts

https://pays-perigord-noir.com/plateforme-de-formation-sarlat-perigord-noir

Coût 2022 CCVDFB : Convention PPN-EPCI 2 670 €

Plateforme de formations
Pays du Périgord Noir - Sarlat

Cafés entreprises ComCom

Lancement des «Cafés Entreprises» de la communauté de communes en juin 2022 :

Moments de partages conviviaux sur des temps courts. Ces cafés sont au service des entreprises, sur des sujets qui les intéressent et dont elles sont à l'initiative.

3 rencontres organisées en 2022 :

Juin - 1er Café (60 participants) : Libre-échanges avec des thématiques souhaitées sur le covoiturage, les commerces ambulants, le recrutement et les formations...

→ Création d'un groupe Whatsapp (90 inscrits) à l'issue de cette rencontre. Groupe actif et bon support de communication pour les entreprises et la collectivité (évenements Dev Eco, entraides, conseils, opportunités, creation de partenariats…).

Juillet - 2è Café (15 participants) : Réunion thématique en petit groupe sur le covoiturage.

→ Recensement des besoins et enquête co-voiturage pour les trajets professionnels envoyés aux entreprises, collectivités et accessible à tous en ligne (peu de retour sur ce sujet).

→ Projet 2023 : Etude de lignes de covoiturage sur le Perigord Noir en partenariat avec plusieurs communautés de communes et l'entreprise Illicov.

Octobre 2è Café (40 participants) : Thématique Formation et recrutement : Echanges et présentation des dispositifs dédiés de la Mission Locale du Perigord Noir.

La communauté de commune se saisit des sujets soulevés lors des cafés entreprises pour mettre en place des actions dans son champ de compétences ou de les relayer vers son réseau de partenaires.

Coût 2022 CCVDFB : 195 €

POLITIQUES TERRITORIALES

Contrat de Relance et Transition Ecologique (Etat)

Le Contrat de relance et de transition écologique, lancé par l'Etat est coordonné par le **Pays du Périgord Noir.** Il permet à chaque acteur de s'approprier une feuille de route commune qui donne le cap pour réussir les transitions à l'œuvre, et apporter des réponses concrètes aux besoins locaux tout en contribuant aux grands objectifs environnementaux, économiques et sociaux du pays.

Ce cadre de contractualisation territoriale avec l'Etat, permet de flécher et de mobiliser ses différents financements, et donne ainsi une plus grande lisibilité à l'action publique. Il n'offre pas de lignes de crédits supplémentaires, hormis ceux issus du plan de relance.

Le contrat qui a été élaboré, lie les 6 EPCI dans un projet de territoire qui vise à conférer au Pays du Périgord Noir une plus grande robustesse (face à ses fragilités connues) et à porter davantage d'attention à la préservation de ses ressources.

→ Axes de stratégie du CRTE

Mobiliser le territoire dans les transitions écologiques, les solutions de mobilité et la performance énergétique.

Soutenir le développement de l'économie productive du Périgord Noir.

Renforcer l'attractivité résidentielle en Périgord Noir et la cohésion du territoire.

Améliorer l'employabilité des actifs.

Le CRTE a été signé le 16 décembre 2021.
Les projets qui y figurent font l'objet d'un accompagnement financier facilité. L'inscription de nouveaux projets peut se faire à l'occasion d'un comité de pilotage.

Une convention financière annuelle a été signée fin novembre 2022. Celle-ci synthétise les différentes mobilisations des crédits d'Etat.

Coût 2022 CCVDFB : participation annuelle au PPN 16 526 € (soit 1,8 €/hab.)

Plan Climat Air Energie Territorial

La communauté de communes s'est engagée volontairement dans l'élaboration d'un PCAET en mars 2021, en bénéficiant d'un accompagnement et d'un accord-cadre conclu par le SDE-24.

Ce plan, opportun avec l'élaboration simultanée du PLUi, vise à définir une politique de réduction des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, et au développement des énergies renouvelables.

En 2022 le diagnostic et la stratégie ont été validés en Comité de pilotage, puis en conseil communautaire (juin-22). De nombreux acteurs ont été associés lors d'ateliers et réunions techniques.

Acteur associés :

SMETAP; Inter-filière Tourisme Durable Nouvelle Aquitaine ; Happy Cultors ; OFB ; DDT ; CRPF ; Chambre d'Agriculture ; SMDE24 ; SOLIHA ; Pays Périgord Noir ; LPO ; Collectif de commerçants de Pays de Belvès ; SEM24 ; SDE 24 ; Association Terre en Vert ; Elus ; ENERCIP ; Département ; Pôle enfance CC Vallée Dordogne Forêt Bessède ; CEN, SPFS…

Atelier PCAET : Mouzens

Stratégie validée:

Axe 1 : Construire un territoire sobre en énergie.

Axe 2 : Valoriser durablement les ressources du territoire

Axe 3 : Préserver le patrimoine naturel et s'adapter au changement climatique

Axe transversal : Animer la transition écologique et énergétique du territoire.

Evènements 2022

- Fév-22 : Comité de Pilotage (Diagnostic)
- Mars-22 : Réunion Stratégie (Mouzens)
- Avril-22 : Comité de suivi
- Juin-22 : Validation Stratégie en conseil
- Sept-22 : Atelier de concertation grand public (St Cyprien)
- Nov-22 : comité de suivi

Le travail de co-construction (3 ateliers) d'un plan d'actions a permis d'établir une première liste de près de 70 actions.

Le travail se poursuit en 2023 avec un travail de redéfinition, précision et fusion de certaines actions pressenties, puis l'adoption du PCAET prévue en mai.

Coût 2022 CCVDFB : Reste à charge pour la collectivité sur la période d'élaboration : 21 709 €

Contrat de développement et de transitions (Région)

La contractualisation territoriale de la Région Nouvelle Aquitaine s'effectue à l'échelle du Pays du Périgord Noir. Le contrat de territoire 2019-2021 a permis le financement de 25 projets et à mobiliser 2 M€ de subventions régionales (exemple : la maison de santé de Saint-Cyprien).

L'année 2022 a permis de définir le nouveau contrat de développement et de transitions 2022-2028.

La stratégie définie dans le cadre du CRTE est pour l'essentiel celle proposée à la Région Nouvelle Aquitaine :

Axes de stratégie :

Mobiliser le territoire dans les transitions écologiques, les solutions de mobilité et la performance énergétique (biodiversité, mobilité, performance).

Diversifier le tissu économique local pour stimuler le développement des entreprises (destination économique, consolidation et développement des filières, innovation, employabilité).

Renforcer l'attractivité résidentielle en Périgord Noir et la cohésion du territoire (économie résidentielle, services aux résidents, revitalisation des bourgs).

Fédérer les démarches relatives au tourisme en faveur de la cohésion du territoire (qualification de l'offre, diversification, saisonnalité).

Les arbitrages régionaux ont été rendus à l'issue du comité de pilotage de fin sept-22, et après prises des délibérations des EPCI (le 29/09/22 pour VDFB), le contrat a été signé avec le Président de la région au printemps 2023.

Coût 2022 CCVDFB : participation annuelle au PPN 16 526 € (soit 1,8 €/hab.)

SDE24-Convention « Paquet Energie Climat »

Afin de répondre aux objectifs des lois Transition Energétique pour la Croissance Verte et Energie-Climat, le SDE 24 propose une chaine de service complète pour l'accélération de la transition énergétique dans le département.

La communauté de communes a signé une convention avec le Syndicat d'Energie 24 pour bénéficier, ainsi que ses communes membres, d'un certain nombre de prestations visant la massification de la rénovation énergétique des bâtiments publics, en bénéficiant d'un accompagnement.

Cette convention couvre une période de 3 ans, jusqu'au 31/12/23.

LES DIFFÉRENTES PRESTATIONS :

- **Bilan et suivis énergétiques ;**
- **Pré-diagnostic énergétiques ;**
- **Audits énergétiques ;**
- **Accompagnement du dispositif Eco-Energie Tertiaire ;**
- **Primo-conseil en EnR photovoltaïque ;**
- **Etude de production renouvelable thermique ;**
- **Certificats d'Economies d'Energies (CEE).**

Coût pour la collectivité :
Forfait annuel (3 ans) : 3 150 €
Coût des études : 13 025,54 €

Projet de territoire

Les élus ont souhaité se lancer dans l'écriture d'un Projet de Territoire intercommunal, **imaginé comme une feuille de route politique sur plusieurs années, de nature à orienter et guider les choix d'actions de la collectivité.**

Cette démarche volontaire de synthèse, qui capitalise et compile les différentes réflexions thématiques engagées par ailleurs (PLUi, PCAET, CRTE, PVD…) est confiée à l'équipe du Pôle Développement Territorial.

Amorcée fin 2021 avec l'appui du bureau d'études STRATEGIES LOCALES, la démarche s'est poursuivie avec la priorisation des enjeux lors d'un atelier collaboratif avec les maires, puis différentes réunions du comité de pilotage.

Les trois enjeux prioritaires retenus sont :

- Le territoire doit savoir **protéger et partager ses ressources**, mieux les mobiliser tout en anticipant et accompagnant les évolutions liées au changement climatique.
- Le développement du territoire passe prioritairement par **le développement des activités annuelles** afin de permettre au plus grand nombre de s'établir et s'épanouir durablement.
- Le développement du territoire passe par **un maintien et renforcement des services, commerces et équipements, au plus près des populations**, en privilégiant le lien social et/ou la vitalité des pôles animateurs du territoire.

Petites Villes de Demain

La CCVDFB s'est engagée en 2021 aux côtés des deux pôles animateurs du territoire, à savoir les communes de Pays-de-Belves (à l'initiative de la candidature) et Saint-Cyprien, dans une démarche initiée par l'Etat, visant la redynamisation des petites villes.

Le diagnostic, la stratégie et le plan d'action ont été validés par l'ensemble des membres du comité de pilotage durant 2022, et la signature de la convention dite « ORT » (Opération de Restructuration du Territoire) a eu lieu le 26 octobre 2022.

Elle engage les collectivités, dans les périmètres d'intervention définis, dans diverses actions de redynamisation à conduire, à amorcer ou à étudier durant les 6 ans à venir. Au besoin, de nouvelles actions qui serviraient la stratégie définie, pourront être ajoutées.

Ces actions se déclinent autour de 4 axes stratégiques :

1 - Améliorer l'état du bâti et les conditions de logement.

2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré et animé.

3 - Déployer dans l'espace public des paysages de qualité, du confort et des usages variés au regard de la transition écologique.

4 -Adapter les modes de déplacement et de stationnement, fournir l'accès aux équipements et aux services.

Faits marquants 2022 :

- **Janvier :**
  - Comité Technique
  - Visites de terrain par les architectes paysagistes
- **Mars :**
  - Comité de pilotage
- **Septembre :**
  - Balades urbaines du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : thèmatique «Adaptations des bâtiments au changement climatique».
  - Comité Technique

  Juin :
  - Validation Stratégie en conseil
- **Octobre :**
  - Atelier de concertation grand public (Saint-Cyprien)
- **- Signature de la convention de l'Opération de Restructuration du Territoire.**

Balades Urbaines CAUE :
Pays de Belvès et Saint Cyprien

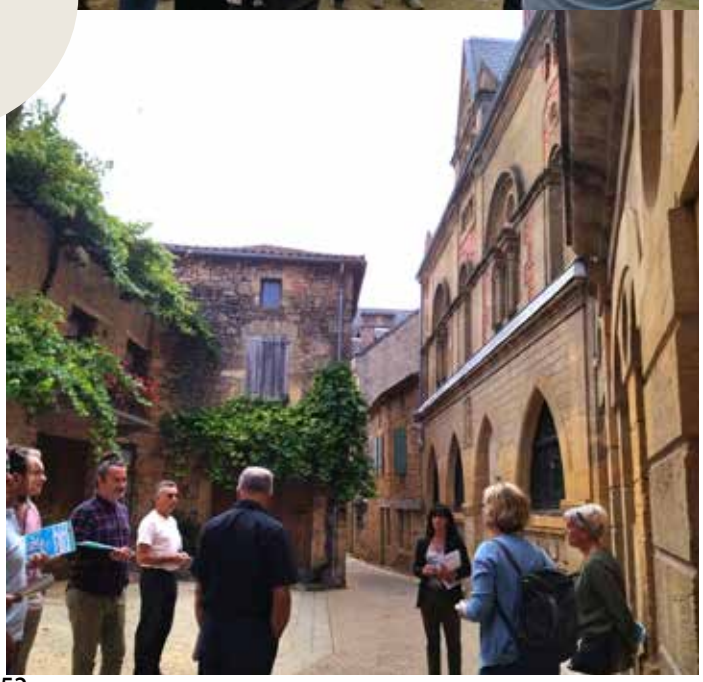

Livrets de présentation du CAUE (Pays de Belvès et Saint-Cyprien)

www.ccdordogne-bessede.fr/balades-urbaines-caue

Les générateurs CIRENA

En septembre 2022, la candidature de la communauté de communes a été retenue pour bénéficier d'un **soutien et de conseils gratuits de l'association Citoyens en Réseau Énergies Renouvelables Nouvelle Aquitaine (CIRENA)**, avec le soutien de l'ADEME et de la Région, afin d'accompagner les élus du territoire sur les enjeux et les attitudes à adopter vis-à-vis du développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien).

Une série de 3 webinaires s'est déroulée sur la fin d'année 2022, avant l'organisation d'actions de sensibilisation, d'information, et d'accompagnement des élus au printemps 2023.

Odyssée Dordonha

La CCVDFB a adhéré à l'association « **Itinérance Vallée Dordogne** » qui organise l'évènement, «**ODYSEE DORDONHA**» au printemps 2023 autour de la descente de la Dordogne en gabarre pour valoriser son patrimoine naturel et culturel. Une halte de la gabarre aura lieu à St Cyprien (Le Garrit) le 11 avril 2023.

Coût 2022-2023 CCVDFB : 1 000 €

gabarre-Elina©tout-le-monde-video

PIP – Pôle d'Interprétation de la Préhistoire

La communauté de communes est partenaire du PIP, chargé d'animer le **Grand Site de France « Vallée de la Vézère »**, qui concerne deux communes de notre territoire (Meyrals et Saint-Cyprien).

Les réunions trimestrielles permettent de faire régulièrement des points d'étape, en plus des réunions thématiques :

- **Mise en valeur des falaises emblématiques**
  (Comité de pilotage- études du CEN)
- **Guichet unique**
  (pré-examen des autorisations d'urbanisme) : 51 dossiers
- **Guide de coloration du bâti**
  (finalisé en 2021 - CC Vallée de l'Homme)
- **Etude des potentiels à feuillards**
  (finalisée en décembre 2022)
- **Définition d'une signalisation d'information locale (SIL)**
  (rendu de la seconde phase d'étude en juin-22 & préparation du marché groupé)
- **Fête du Grand Site de France**
- **Préparation de l'Exposition Grand Site Vallée Vézère : été 2023**
- **Schéma d'interprétation**
  (en 2022 : finalisation du diagnostic, définition des unités paysagères et des aires d'interprétation)

Coût 2022-2023 CCVDFB :

Participation annuelle au fonctionnement PIP - 2022 :
4 498 € (soit 2 €/hab.)

Participation aux actions sous maîtrise d'ouvrage du PIP – 2022 : 807 €

Autres participations aux actions du Grand Site de France (CC Vallée de l'Homme) :
1882 € (SIL)

HABITAT

Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

Périgord Noir Rénov' avec France Rénov'

Depuis 1er janvier 2022, à l'échelle du Pays (6 EPCI), **PERIGORD NOIR RENOV'** est le guichet unique des administrés en matière d'aides à la rénovation de l'habitat, sujet important dans un contexte de crise énergétique et climatique, et de parc de logements anciens important.

En 2022 (sur les 6 EPCI partenaires) :

- **3 321 actes (sur 1 584 foyers) –** 4 fois plus que le traitement sur le territoire par la plateforme Dordogne en 2021
- **Renfort de personnel :**
  1 mi-temps supplémentaire en cours d'année
  (2 personnes à temps plein + 1 mi temps)
- **391 visites à domicile effectuées :**
- **Objectifs annuels dépassés (118%)**
- **Renvoi vers les Opérations Programmées de l'Amelioration de l'Habitat**
  12% des dossiers (bien un outil complémentaire)

En 2022 (sur la communauté de communes) :

- **335 actes (10%)**

Coût 2022 CCVDFB : participation (appel de fonds en 2 fois, solde au 1er trim-23) : 1 385 €

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Par délibération en date du 28 septembre 2017, les communautés de communes de Domme-Villefranche du Périgord, Pays de Fénelon et Vallée Dordogne et Forêt Bessède ont validé la mise en place et l'animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) à l'échelle des trois EPCI, soit 62 communes (32 communes ont moins de 500 habitants) regroupant 27 813 habitants (source INSEE 2014) pour une superficie totale de 954 km2 soit 29 habitants

Cette action, pour laquelle la communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède est chef de file, a pour objectif de **soutenir les efforts des ménages modestes et très modestes dans les travaux de rénovation énergétique et d'adaptation de leurs logements.**
Elle sert à la fois les enjeux de précarité énergétique et de vieillissement de la population.

Soliha est mandatée pour réaliser l'animation et le suivi de l'OPAH-RR en informant les propriétaires (permanences sur l'ensemble du territoire) et en assurant le montage des dossiers de subvention.

Durée du dispositif : 5 ans

du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2024

Qui est concerné par cette opération programmée de l'habitat?

Les 3 communautés de communes :
au total 62 communes
27 813 habitants (source INSEE 2014)
Superficie : 954 km2

L'année 2022 (octobre) est marquée par la révision à la hausse des objectifs de la convention avec l'ANAH, passant dès cette année, de 70 à 95 logements réhabilités/an, puis à 110 logements en 2023 et 2024.

2022, (sur le territoire de l'OPAH, par le prestataire SOLIHA) :

219 contacts (dont la moitié apportés par la plateforme Périgord Noir Rénov').

175 visites à domicile effectuées

86 dossiers validés par l'ANAH / soit 90% des objectifs, dont 23 sur le territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède.

Exemples de travaux :
Remplacement chaudière (Castels et Bezenac)

Rénovation charpente : (Siorac en Périgord)

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

UN DISPOSITIF POUR :

→ Améliorer le confort des logements;

→ Lutter contre la précarité énergétique par une approche thermique globale et de qualité des travaux de réhabilitation (économies d'énergie, d'eau, d'isolation thermique);

→ Améliorer les conditions de vie des personnes âgées et/ou handicapées en les maintenant à leur domicile;

→ Résorber l'habitat indigne, très dégradé ou dégradé;

→ Remettre sur le marché des logements vacants dégradés;

→ Augmenter et diversifier l'offre de logements locatifs abordables;

→ Améliorer le cadre de vie en améliorant la

86 dossiers validés

Travaux générés (subventionnés à 51%)
2,26 M€ TTC
Subventions attribuées :
1,15 M€ € TTC

1 € investi par les EPCI entraîne 9€ de subvention de l'ANAH et génère 18 € de travaux (aux 2/3 réalisés par des entreprises de Dordogne).

Gain energétique après travaux	kWh économisés	CO2 economisé
47%	1,55 millions	350 tonnes

FINANCEMENTS :

Evènement Soliha/OPAH en 2022 :

- **Camion SOLIHA :**
  29 juin au marché de Saint-Cyprien (+2 autres lieux/dates)
- **Foire du Gabarrier :**
  12 septembre à Castelnaud-la-Chapelle
- **Salon de l'Habitat :**
  8 octobre à Salignac-Eyvigues (en 2024 sur le territoire de CCVDFB !)

Coût 2022 CCVDFB :
Suivi-animation (quote-part) : 13 245 €
Subvention-Travaux (dossiers sur VDFB) : 34 349 €

URBANISME & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUI - Plan Local Urbanisme Intercommuncal

Élaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme.

Il détermine et règlemente l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser.

LE PLUI en 2022 :

L'année 2022 a vu commencer les travaux relatifs au règlement graphique.

Ils ont été interrompus en septembre 2022 (pour 4 mois) en raison de l'indisponibilité de GEOSCOPE.

Parallèlement, des adaptations rédactionnelles, notamment du PADD (Projet d'aménagement, et de développement durable) sont proposées.

Calendrier PLUI 2022

Février	- Conf. Maires n°8 : Point sur les pièces règlementaires
Avril	- Conf. Maires n°9 : Prédéfinition du zonage
Juin-Sept	- Ateliers par groupes & rendez-vous : Zonage version 1 à 4
Sept	- Conférence des maires n°10 et 11 Foncier économique DDT Région- consommation foncière

Le service s'efforce de répondre aux sollicitations du public sur la procédure et la situation de leurs biens, et d'assurer une veille des autorisations d'urbanisme et des projets sur l'ensemble du territoire.

Coût CCVDFB :
Sur la durée d'élaboration PLUi : 189 510 € TTC

Service instructeur Urbanisme

Mise en place d'un service instructeur Urbanisme

En plus des réunions et échanges techniques intercalaires, les principales étapes de l'année écoulée ont été

Juin-22 → 2è Réunion - Commission (Cénac) arbitrage des options

Juil-22 → Visite-validation des locaux de Pays-de-Belvès

Oct-22 → 1ère présentation du projet de service ADS au bureau des maires

Déc-22 → 3è Réunion Commission (Castels) préparatoire de la conférence réunie des maires de Janv-23

SCOT – Schéma de Cohérence Territoriale

Le recrutement d'une chargée de mission SCoT a été mené à bien en novembre 2022, par le syndicat mixte en association avec les 6 EPCI (responsables Urbanisme).

Maïlys GARRIGOU, prend ses fonctions en janvier 23.

Coût CCVDFB :

Participation de l'EPCI appelée en 2022 : 4 591 €
(Avec l'entrée en phase active d'élaboration du SCoT, la participation est appelée à augmenter dans les prochaines années.)

Véloroute V91

« Vallée de la Dordogne »

En juillet 2022, et à la demande de CCVDFB, une réunion a été organisée sous l'égide du département (service Tourisme), réunissant les 3 communautés de communes concernées par la section Pont-de-Vic / Bigaroque à savoir :

CC Bastides Dordogne, Périgord, CC Vallée de l'Homme et CC Vallée Dordogne Forêt Bessède.

Objectifs :

-échanger sur les tracés respectifs / appréhender cette petite section de liaison, difficile d'aménagement.

Poursuite des études d'adaptation de l'itinéraire sur le territoire VDFB (plaine de Mouzens, Le Garrit).

Rencontres techniques

en cours d'année

En cours d'année, **le pôle développement territorial** est en contact avec différents organismes partenaires :

→ EPIDOR :
Présentation du programme :
« LIFE » sur la rivière Dordogne.
https://life-dordogne.eu

→ EPFNA (Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine) :
Point sur la convention VDFB/communes du territoire.
https://www.epfna.fr

→ DDT 24 (Direction Départemental des Territoires 24) :
Participation aux cessions de formation (CU/DP associant les mairies en juin-21, Loi Climat et Résilience en déc-21)

→ ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique :
Présentation : prêt solidaire, accompagnement entreprises.
https://www.adie.org

→ CAISSE SOCIALE DE DEVELOPPEMENT LOCAL :
Présentation du dispositif «Clinique TPE»
https://csdl-bordeaux.org

→ PERIGORD DEVELOPPEMENT :
Présentation des actions de l'Agence de développement de la Dordogne tournée vers le développement exogène au territoire.

EPIC - Office de tourisme
Périgord Noir Vallée Dordogne

L'équipe

8 salariées dynamiques et professionnelles assurent l'accueil des visiteurs et la promotion des activités et acteurs du tourisme du territoire tout au long de l'année. L'équipe est complétée par 5 agents saisonniers durant la période estivale.

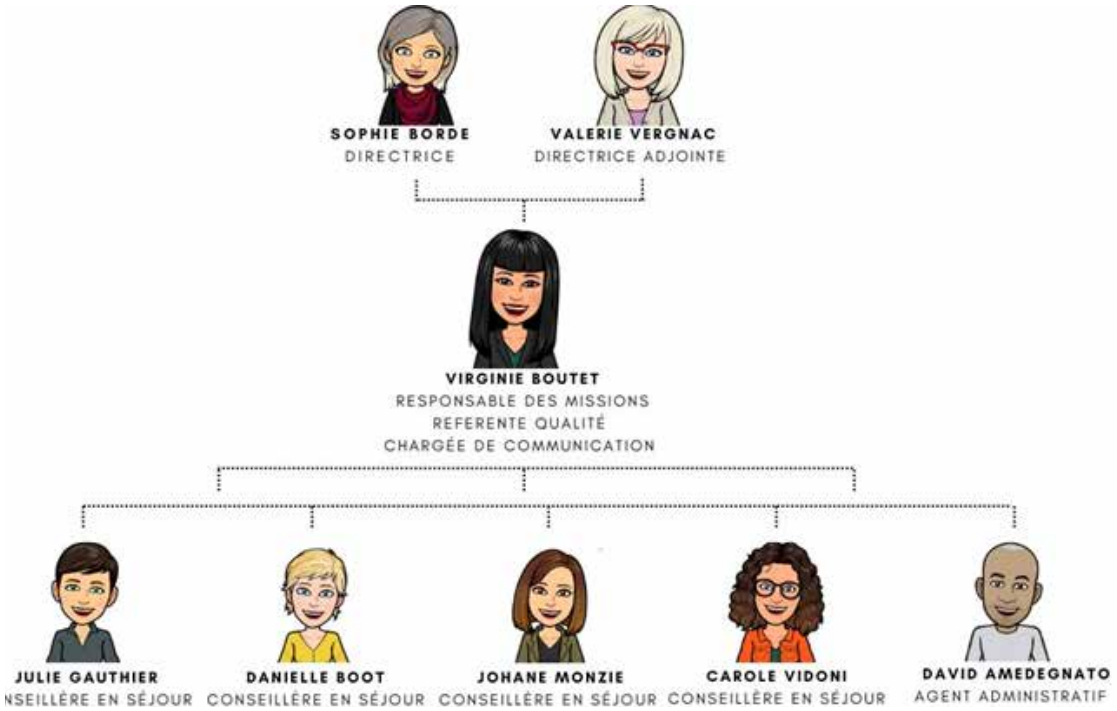

Territoire
Périgord Noir Vallée Dordogne

43 communes :

Secteurs Domme, Daglan, Villefrechanche du Périgord, Pays de Belvès, Saint-Cyprien, Siorac en Périgord.

18 500 habitants

627 km2

Missions

- Accueil et information des touristes sur le territoire
- Promotion touristique du territoire
- Montage, production et promotion de produits touristiques
- Commercialisation de prestations de services et boutique
- Coordination des acteurs touristiques locaux
- Mise en œuvre de la politique touristique du territoire
- Observation de l'économie touristique du territoire

Ses partenaires en **2022**

- 17 Hôtels
- 19 Restaurants
- 27 Campings
- 26 Chambres d'hôtes
- 50 Meublés
- 5 Gîtes d'étapes
- 5 Villages vacances
- 133 Sites & loisirs

Activité touristique **2022**

A l'échelle départementale :

(source Observatoire De l'Economie Touristique /CDT de la Dordogne)

Pour rappel :

- 1ère année post crise sanitaire dite « normale ».
- un calendrier peu favorable au mois de Mai (les 1er et 8 Mai : les dimanches).
- une météo marquée par des épisodes exceptionnels : année caniculaire entre vagues de fortes chaleurs et orages parfois violents.

L'année 2022 enregistre 18,3 millions de nuitées touristiques, soit +3,5% en comparaison à 2019 (année de référence) et +18,2% par rapport à 2021.

Les retombées économiques de l'activité touristique sur l'ensemble du Département s'élèvent à 868 millions d'Euros.

A l'échelle du Périgord Noir

(source Observatoire De l'Economie Touristique/ CDT de la Dordogne)

- Des nuitées françaises et étrangères en hôtels sur l'ensemble du Périgord Noir de +2,8% en compraison à 2019.
- Parmi les clientèles étrangères, les plus fortes augmentations émanent des touristes Suisses, Irlandais, Néerlandais et Allemands.
- Des nuitées françaises et étrangères en hôtellerie de plein air de +1,6% en comparaison à 2019.
- Parmi les clientèles étrangères, les plus fortes augmentations émanent des touristes Suisses, Belges et Danois.
- Explosion des offres d'hébergements de locations saisonnières.

A noter : les retombées économiques de l'activité d'hébergements touristiques place le territoire Périgord Noir Vallée Dordogne en 2e position, derrière Sarlat.

Fréquentation dans les bureaux d'informations Touristiques

L'Office de Tourisme a accueilli 163 867 visiteurs dans l'ensemble de ses 6 bureaux.

Domme : 125 767

Pays de Belvès : 18 977

Villefranche : 8 392

Daglan : 3 6499

Pays de Belvès : 18 977

Siorac en Périgord : 804

Communication 2022

Depuis 2021, l'Office de Tourisme a entamé une réflexion sur l'optimisation de ces supports de promotion en tenant compte des attentes des visiteurs, mais aussi des prestataires touristiques et des besoins des équipes d'accueil des Bureaux d'Informations Touristiques.

Ainsi, le contenu du guide touristique a été adapté pour laisser place à un guide pratique indiquant les informations essentielles à la préparation du séjour : tarifs, période d'ouverture, texte de présentation en 3 langues…

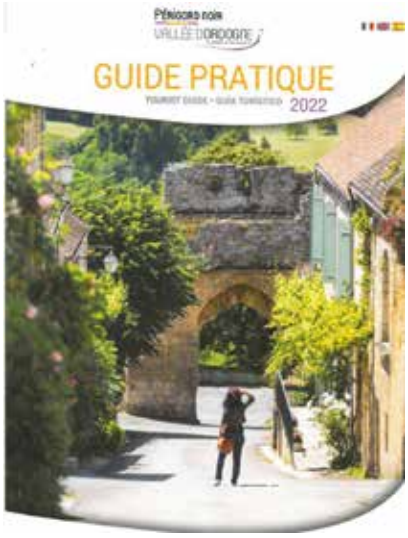

Guide touristique 2022 :

- Édité et diffusé en 100 000 exemplaires, en anglais et espagnol,
- Rubriques : Loisirs et activités de pleine nature, sites à visiter, producteurs, artisans et commerces locaux..
- Une carte de situation du territoire périgord Noir Vallée Dordogne.

Listing hébergement et restauration 2022 :

- Engagement dans une démarche éco-responsable
- Listing (français, anglais et espagnol)
- Possibilité de générer une liste correspondante aux critères de recherche des clients potentiels.

Autres supports de communication 2022 :

Carte tourisitque :

2 éditées à 30 000 exemplaires

1 Newsletter grand public :

1/mois de janvier à juin et 1 fois/semaine l'été :

Abonnement : www.perigordnoir-valleedordogne.com/fr/agenda

1 Newsletter pro (actions de de l'office de tourisme, visites, évenements, infos réseaux sociaux) :

1/trimestre

Abonnement sur demande : tourisme@gmail.com

Site internet :

www.perigordnoir-valleedordogne.com :

Conscient des potentiels d'évolution attendus par nos prestataires touristiques mais également par les visiteurs potentiels, l'Office de Tourisme a lancé un travail de réflexion, en collaboration avec les prestataires qui le souhaitaient, sur la refonte du site internet de destination.

Ce travail a permis d'élaborer un cahier des charges permettant d'établir les enjeux stratégiques et les fonctionnalités du prochain site internet Périgord Noir Vallée Dordogne. Il s'agit de faire de ce support un outil performant à la fois pour les partenaires mais aussi pour les agents d'accueil des bureaux.

Points stratégique et fonctionnalités du cahier des charges :

Séduire : vidéothèque, photothèque, témoignages

Promouvoir : listing d'offres, moteur de recherche adapté selon les catégories, insertion publicitaire

Communiquer : tchat en ligne, formulaires de contact, disponibilités, recherches multicritères...

Informer : géolocalisation des offres, brochures en ligne, météo, accès, numéros utiles

Fidéliser : newsletter, satisfaction, engagements, liens sites d'avis, statistiques..

Vendre : boutique en ligne, paiement en ligne, réservation en ligne

Marque Qualité Tourisme

La marque Qualité Tourisme : la fierté de l'année !

Afin de toujours mieux recevoir la clientèle et améliorer la qualité des prestations touristiques en France, l'Etat a créé la marque Qualité Tourisme.

La qualité, c'est quoi ?

- Accueillir le client comme un roi.
- Répondre à ses questions.
- Proposer une écoute active.
- Anticiper les besoins.

La qualité, pourquoi ?

- Pour fédérer et engager une équipe autour d'un projet d'accueil et de promotion, grâce à des procédures définies.
- Pour mieux gérer les impondérables, même en l'absence d'une personne référente.
- Pour faciliter l'insertion des nouveaux arrivants au sein de l'équipe.

La qualité, comment ?

- En écoutant les clients.
- En identifiant les incidents et les dysfonctionnements.
- En mettant en place des actions correctives.

Après de nombreux mois de travail, l'Office de Tourisme affiche fièrement l'obtention de la Marque Qualité Tourisme.

L'attribution de la Marque va désormais permettre à l'Office de Tourisme de prétendre au classement en catégorie I.

Ces démarches évolutives légitiment le professionnalisme de la structure !

Eté actif

Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental de la Dordogne, en partenariat avec les Offices de Tourisme et les Communautés de Communes, met en place un programme d'activités sportives et de loisirs nature ouvert à tous de Juillet et Août.

Objectifs Eté actif 2022

- Donner une image dynamique du territoire et renforcer son attractivité
- Garder la clientèle (touristes et locaux) sur notre territoire
- Faire découvrir les communes du territoire de façon ludique
- Donner la possibilité aux familles d'accéder à des animations à prix réduits
- Obtenir un taux de fréquentation égal ou supérieur à celui de 2021 (soit plus de 84 %)
- Proposer de nouvelles animations
- Continuer de proposer des dates durant les week-end pour faciliter l'accès aux locaux
- Optimiser au maximum l'activité temps fort

37 animations se sont déroulées sur la période du 11 juillet au 18 août 2022.

Pour la deuxième année consécutive, la saison a été marquée par un temps fort.

Il s'agit d'une animation spéciale de grande envergure, se déroulant sur une journée entière : une traversée au-dessus de la Dordogne dans un filet géant. Le but étant de proposer une animation unique et éphémère qui soit le point d'orgue du programme.

Cette saison 2022, l'Office de Tourisme enregistre une très légère baisse de fréquentation. Celle-ci s'explique notamment par les annulations de dernière minute ainsi que par la multiplication des créneaux horaires sur certaines activités. Cependant le taux de fréquentation reste globalement satisfaisant.

- À noter : le taux de remplissage est de 86 % (participation égale touristes/locaux.

Randonnées 2022

Randonnée des cabanes en pierre sèche :

Depuis plusieurs années, sous convention avec l'association de la Maison de la pierre sèche, l'office de tourisme organise et anime des randonnées accompagnées autour des cabanes en pierre sèche de Daglan. En 2022, 119 randonneurs ont pu découvrir ce parcours riche d'histoire et de savoir-faire.

Terra Aventura :

Une chasse au trésor grandeur nature, totalement gratuite, permettant aux familles de découvrir des sites naturels ou des villages.

4 parcours sont recensés sur le territoire :

St Pardoux-et-Vielvic, St-Cyprien, Domme et Daglan.

Près de 23 500 joueurs sont venus dénicher les trésors de ces villages.

Les sentiers balisés :

L'engouement pour la randonnée en tout genre et l'envie de grands espaces a favorisé la fréquentation des sentiers balisés du territoire.

En duo, en famille ou entre amis, cette pratique est indémodable.

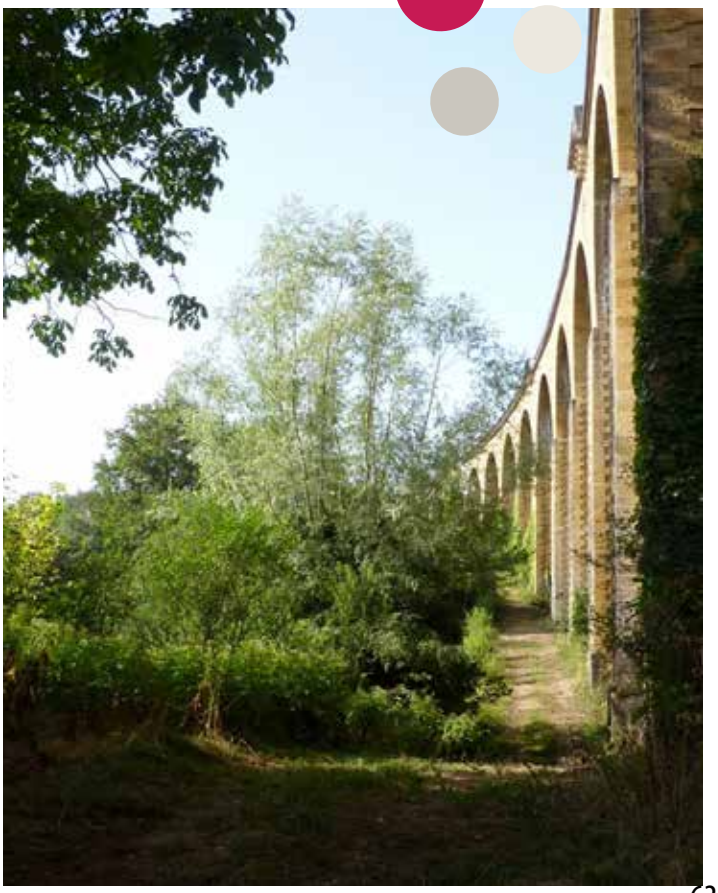

Taxe de séjour :

La taxe de séjour est un levier de financement exclusivement réservé au actions et projets de développement touristique et d'amélioration de l'attractivité du territoire.

Chaque hébergeur est **acteur du développement touristique.**

Cette taxe est payée par toutes personnes hébergées à titre onéreux dans des hébergements marchands. Elle est intégralement reversée à l'EPIC

(établissement public à caractère industriel ou commercial)

Office de tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne.

Périgord Noir Vallée Dordogne
le sourire de vos vacances

Données 2022

PERIGORD NOIR :

→ Le Périgord noir enregistre une **augmentation du nombre de nuitées de 2.8 %** par rapport à 2021.

L'hôtellerie de plein air tire son épingle avec une très nette évolution de sa fréquentation.

TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE :

Selon l'observatoire départemental du CDT, 700 183 nuitées sont enregistrées sur le territoire communautaire soit **16.70 % de plus qu'en 2021.**

L'offre sur les plateformes de réservation a explosé entre 2021 et 2022, avec de nouvelles installations d'hébergements : suite à la crise sanitaire et à la mise en location de résidences principales.

Montant collecté sur les plateformes en 2022 :
97 288,94 € (+23.69 % en 2022)

La taxe de séjour permet de :

- **valoriser** le tourisme sur le territoire;
- **assurer** l'accueil, l'information et l'orientation des touristes;
- **organiser et favoriser** la promotion de la destination.

Taxe de Séjour collectée de 2017 à 2022

Année	Montant collecté par les plateformes	Montant global
2017		130 736 €
2018		132 428 €
2019	50 429,42 €	185 713,75 €
2020	21 422,05 €	98 799,28 €
2021	78 628,16 €	195 495,9 €
2022	97 288,94 €	238 014,19 €

Répartition des versements

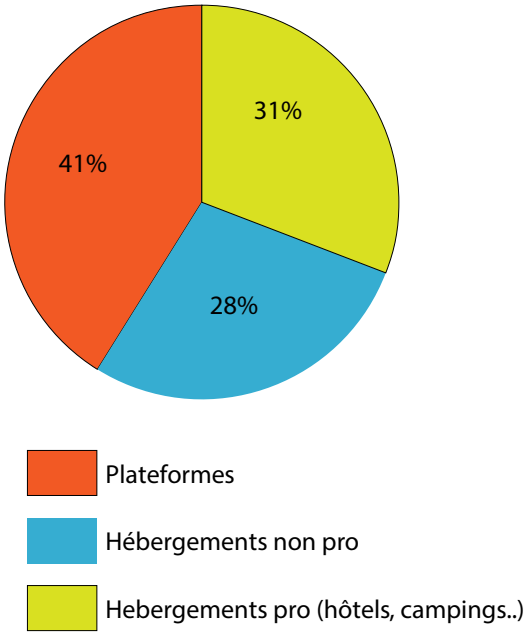

Evolution de la taxe séjour prélevée par les plateformes

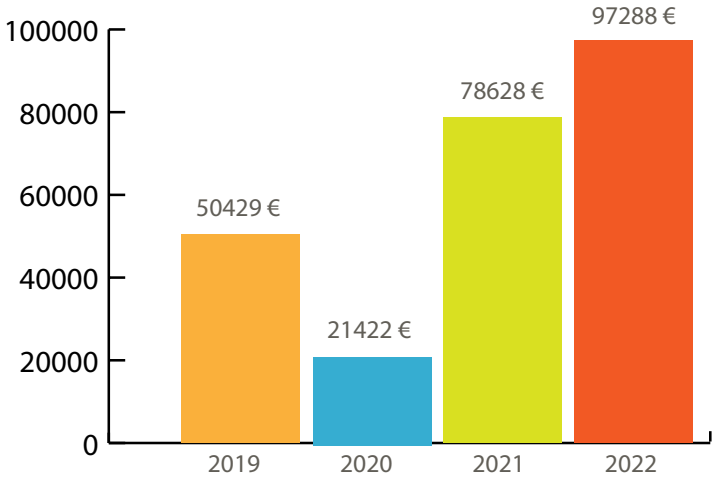

Hebergements
sur le territoire

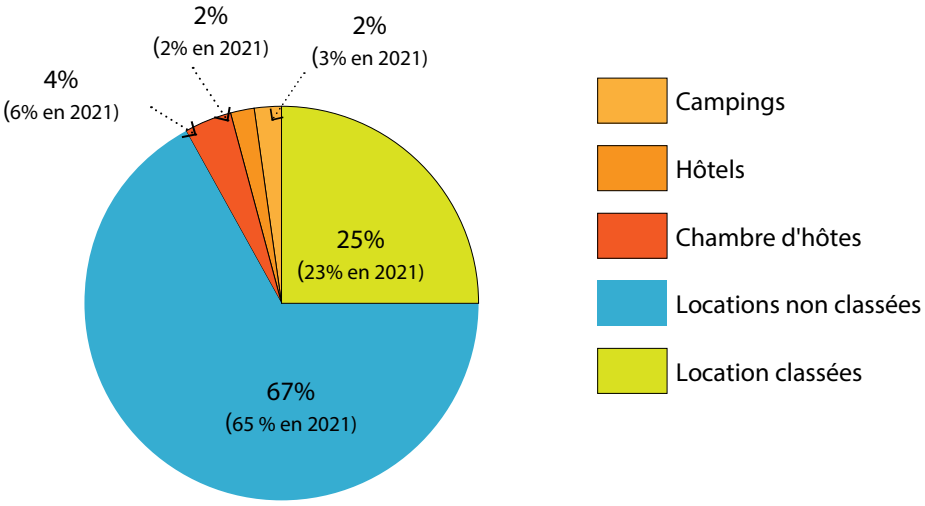

Rapport d'activités **2022**

Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède

Directeur de publication :
M. Serge Orhand, président
Rédaction :
Services de la communauté de communes
Conception graphique
Communauté de communes
Crédits photos :
Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède, Enfants des 2 Rivières, Action Jeunesse Le Buisson de Cadouin Belvès, Pixabay

Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède

16 avenue de la gare - 24220 SAINT CYPRIEN

05 53 28 66 00 - contact@ccvdfb.fr

www. ccdordogne-bessede.fr

CDC.ValleeDordogneForetBessede ccvdfb24 radiocomcom